

LIVRET

D'ACCUEIL

DES PERSONNELS

ENSAIT



SOMMAIRE

Le mot du Directeur

L'ENSAIT

Histoire de l'Ecole	5
Positionnement et présentation de l'Ecole	6
Les formations	7
Quelques chiffres	8
Missions de service public de l'enseignement supérieur et de l'ENSAIT	9
Le Directeur et son équipe	10
Les instances de décision et de consultation	14
Les départements et services de l'Ecole	21

Vivre à L'ENSAIT

Des droits et des obligations	47
Un statut	48
L'hygiène et la sécurité	48
La santé des personnels	48
La sécurité sociale	49
L'action sociale	50
L'action culturelle	51
La Bibliothèque	51
Le sport	52
Les lieux de restauration	52
Des associations	53

Informations Pratiques

Les outils TICE (ENT / Wifi et charte informatique)	57
Les supports d'information	58
Se former tout au long de la vie	59
Prise en charge partiel trajet domicile travail	59
Horaires d'ouverture et fermeture	59
Congés et autorisations d'absences	60
Congés et organisation du temps de travail	60
Congés pour raison de santé	61
Le droit information retraite	63
Les droits des personnels en situation de handicap	63
Lire sa fiche de paie	64
Le plan de l'Ecole	65
L'annuaire téléphonique	66



Cher(e)s collègues, enseignants, enseignants-chercheurs et IATS (personnels Ingénieurs Administratifs Techniciens et de Service),

Vous rejoignez l'ENSAIT et je m'en réjouis. Au nom de l'équipe de direction et de tous les personnels, je vous souhaite la bienvenue.

En intégrant la communauté des personnels de l'ENSAIT, vous intégrez une grande Ecole qui forme près de 70 % des ingénieurs textiles français et 15 % des ingénieurs textiles européens.

Dans un secteur en pleine mutation, l'ENSAIT sait faire preuve d'adaptation et prendre en compte la nouvelle donne internationale. Notre laboratoire de recherche, le GEMTEX permet de contribuer à la recherche et l'innovation, afin de coller au mieux aux attentes de l'industrie.

Le textile est partout : dans nos moyens de transport (automobile, aéronautique, ferroviaire), sur nos routes (géotextiles), dans nos campagnes (agrotextiles), dans nos maisons. Il nous protège (textiles et vêtements de protection, défense, armement), nous habille (mode, design), nous permet de pratiquer de multiples sports extrêmes ou non et nombreux loisirs, il nous soigne (textiles médicaux).

De grandes entreprises s'associent à notre Ecole dans le cadre de partenariats spécifiques : Airbus, Lacoste, Décathlon, l'Oréal, Okaidi, Salomon, 3 suisses, La Redoute, Pimkie, Toyota, Alstom

Enfin, notre rôle est de permettre à chaque élève de prendre sa dimension d'ingénieur au cours des trois années passées à l'Ecole. Des valeurs telles que l'exigence, le goût de l'innovation, l'honnêteté, le respect, l'autonomie sont des valeurs que nous voulons transmettre. La culture internationale désormais ancrée dans l'Ecole, permet d'affronter les transformations du secteur avec habileté. Nous voulons aussi que nos ingénieurs soient de véritables vecteurs de transmission et de développement des connaissances.

Bref, vous l'avez compris ce secteur est un secteur captivant. Les femmes et les hommes qui l'animent sont passionnés. Notre Ecole est fière de vous inviter à partager ces valeurs.

Xavier FLAMBARD



L'ENSAIT

HISTOIRE DE L'ECOLE



En 1876, le Conseil Municipal de Roubaix, désireux de donner satisfaction aux vœux de la population d'avoir un enseignement spécial, adapté aux besoins d'une grande ville industrielle (Roubaix est depuis longtemps la capitale du textile), adopte la création sur un point central, d'un établissement destiné à réunir les cours publics, Ecoles académiques (tissage, dessin) avec leurs collections, le musée artistique et industriel, et la bibliothèque, qui auparavant étaient disséminés dans la Ville.

Parallèlement, le gouvernement souhaite créer une Ecole textile, pour répondre aux besoins de l'industrie. L'Etat décide d'aider la ville de Roubaix ; l'Ecole sera donc une institution nationale.

L'ENAI (Ecole Nationale d'Arts Industriels) est officiellement créée par la loi du 5 juillet 1881 et une convention est signée en 1882 entre l'Etat et Roubaix. La réalisation de l'Ecole est alors confiée à l'architecte DUTERT, inspecteur de l'enseignement du dessin pour la région du Nord, qui soutenait ce projet depuis plusieurs années.

L'ENAI prend le nom d'ENSAIT en 1921.

Son Architecte



Charles Louis Ferdinand DUTERT, né à Douai en 1845, décédé à Paris en 1906, est l'architecte de l'Ecole. C'est un homme très considéré à la fin du 19ème siècle.

En 1863, il entre aux Beaux Arts de Paris, où il réalise une scolarité brillante.

En 1869, il reçoit le Grand Prix de Rome d'Architecture (son frère Fleury Victor DUTERT l'a reçu en 1864).

Il passe ensuite 5 années en Italie où il travaille à la restauration de l'ancien Palais des Césars sur le Mont Palatin à Rome et participe à des fouilles.

De retour à Paris, il réalise de nombreux travaux :

- rénovation de l'Hôtel de Ville de Paris (inspecteur des travaux 1ère classe)
- Architecte du Palais des Machines pour l'exposition universelle de Paris en 1889, il élève La Galerie des Machines.
- Architecte en chef en 1890 du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

Il réalise également de nombreux travaux dans le nord (hôpitaux, Eglises) où il est nommé Architecte du Gouvernement en 1882.

Son oeuvre majeure en province est la construction de L'ENAI (Ecole Nationale des Arts Industriels), réalisée de 1886 à 1889, elle préoccupe DUTERT depuis 1879, l'appui de l'architecte semble décisif dans le choix de Roubaix pour la création d'une Ecole textile dans le Nord.

Sa Bibliothèque



La construction jumelée d'une bibliothèque municipale et d'un centre d'instruction est inhabituelle pour l'époque.

Sa situation géographique au sein même de l'Ecole est privilégiée car centrale et donc directement accessible au public. Elle est néanmoins éloignée des ateliers bruyants.

Après la seconde guerre mondiale, la bibliothèque de Roubaix s'établit rue du château. La bibliothèque de l'ENSAIT cesse de fonctionner en tant que telle en 1975, date à laquelle elle est affectée par un incendie.

Elle est désormais intégralement dédiée à l'accompagnement des élèves, des enseignants et des chercheurs.

POSITIONNEMENT ET PRESENTATION DE L'ECOLE

L'ENSAIT est une grande Ecole : elle forme près de 70% des ingénieurs textiles français et 15% des ingénieurs textiles européens. Vous le savez, le secteur textile est en pleine mutation, notre Ecole a su s'adapter à cette nouvelle donne internationale.

Notre laboratoire de recherche permet de contribuer à la recherche et l'innovation, afin de coller au mieux aux attentes de l'industrie. Pour preuve de cette adéquation au marché, nos ingénieurs trouvent rapidement du travail dans des métiers variés et passionnants, sur des secteurs de pointe.

Notre rôle est de permettre à chaque élève de prendre sa dimension d'ingénieur au cours des trois années passées à l'Ecole. L'exigence, le goût de l'innovation, l'honnêteté, le respect, l'autonomie sont des valeurs que nous voulons transmettre. La culture internationale désormais ancrée dans l'Ecole, permet d'affronter les transformations du secteur avec habileté. Nous voulons aussi que nos ingénieurs soient de véritables vecteurs de transmission et de développement des connaissances.

LES FORMATIONS

Ingénieur ENSAIT : 100 à 140 diplômés par an.

L'ENSAIT forme des ingénieurs, en formation continue ainsi qu'en apprentissage, capables d'innover, de concevoir, de fabriquer et de tester de nouveaux matériaux, de nouvelles technologies, et de nouveaux process. Ceux-ci répondent aux exigences du secteur dans le respect des valeurs de l'entreprise et des normes environnementales. L'ingénieur ENSAIT est capable de gérer les aspects organisationnels, économiques, humains, techniques et scientifiques d'un projet. Il sait concevoir, choisir, acheter, approvisionner dans le respect des normes de qualité.

Les autres diplômes :

Mastère Spécialisé en Management et Innovation dans la Mode.

L'Ensaït propose depuis octobre 2007 un Mastère Spécialisé (bac + 6) de la Conférence des Grandes Ecoles, en « Management et Innovation dans la Mode », en partenariat avec l'IAE et l'IFM.

La formation est focalisée sur la sensibilité « produit » qui, dans le textile habillement, est un élément fondamental, particulièrement en ce qui concerne le sourcing.

La durée du Mastère Spécialisé est d'une année, avec une formation académique de 439 H au total. La formation s'achève par un stage de 4 mois en entreprise, donnant lieu à un mémoire professionnel.

Ce Mastère Spécialisé se fait généralement en alternance avec une entreprise. Les entreprises concernées sont dans le domaine de la distribution et de la VAD.

Contact : **Maryline LEWANDOWSKI**

Mail : maryline.lewandowski@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.60

Diplôme en co-habilitation avec L'IUT A de Lille I : Licence Pro.

La licence professionnelle Production Industrielle, spécialité Textiles à usages techniques initiée en 2007 par l'IUT A de Lille I en partenariat avec l'ENSAIT et le soutien des différents acteurs industriels régionaux est une formation co-habilitée par les deux établissements universitaires depuis la rentrée 2011-2012. Elle a pour but de former des cadres compétents dans le pilotage de systèmes de production Textiles à Usages Techniques, du processus de conception jusqu'au processus de livraison en maîtrisant la chaîne logistique et les processus de production. Cette formation s'adresse à des étudiants issus principalement de BTS et de DUT. Depuis sa création, une quarantaine d'étudiants en formation initiale ou continue ont eu l'opportunité d'acquérir des compétences liées aux textiles techniques, leurs mises en œuvre et leurs applications.

Contact : **François RAULT**

Mail : françois.rault@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.97

Et les autres masters :

Master recherche Génie des Systèmes Industriels spécialisé Matériaux et Procédés Textiles

L'objectif de cette spécialité est de former des étudiants aux procédés et matériaux textiles techniques, en s'appuyant sur le génie des procédés et des systèmes industriels. Ces étudiants doivent être capables d'innover dans le textile par la compréhension des relations entre la structure et les propriétés du textile d'une part, et les différents procédés d'autre part. L'enseignement s'appuie sur la multidisciplinarité, de l'automatique et la mesure physique d'une part et de la physicochimie des matériaux polymères d'autre part. Dans le domaine de la recherche, les étudiants devront concevoir de nouveaux produits en établissant des relations entre les propriétés et l'optimisation de leur mise en œuvre avec les procédés textiles.

Master Ingénierie des Matériaux et Surfaces IMS

Ce master a pour but de former des experts dans les domaines de la Mécanique et les Procédés de Fabrication. L'approche pluridisciplinaire proposée permet d'accéder à des postes en recherche et développement dans des grands groupes institutionnels ou industriels tels que le CEA, EDF, Renault... Plus d'un tiers des étudiants poursuivent par une thèse de Doctorat (généralement accompagnée par un contrat CIFRE) avec une de ces entreprises.

Le master ingénierie des matériaux et surfaces IMS se fait en partenariat avec l'Ecole des Arts et Métiers Paris-tech.

Mastère spécialisé Création d'Entreprise et Entrepreneuriat

Le Mastère spécialisé en création d'entreprise et entrepreneuriat permet de faire aboutir un projet de création d'entreprise. La formation s'effectue dans quatre grandes Ecoles (Ecole Centrale de Lille, Skema Business School, Ecole des Mines de Douai et ENSAIT) ayant développé des modules de sensibilisation à la création d'entreprises. Les réseaux dynamiques de chacune de ces Ecoles permettent de donner une dimension mondiale et innovante à chaque projet.

En plus de ces différents diplômes l'ENSAIT propose des **thèses de doctorat**.

Le doctorant travaille sur un projet d'innovation pendant 36 mois après son Master Recherche. Il est encadré scientifiquement par un membre du Laboratoire GEMTEX (laboratoire de l'ENSAIT) pour effectuer ses travaux et bénéficie de l'ensemble des équipements de pointe de l'établissement. Il est salarié de l'entreprise. Un suivi de ses travaux s'effectue régulièrement et de manière conjointe entre le directeur de thèse et le responsable industriel.

QUELQUES CHIFFRES

L'ENSAIT c'est :

- 500 étudiants
- 140 diplômés par an
- 11 millions de budget consolidé dont 5 millions de budget recherche et valorisation
- 25 doctorants
- 130 personnels permanents dont 40 enseignants et enseignants-chercheurs
- 12 doubles diplômes
- 50 conventions avec les universités étrangères

En application des dispositions du décret portant création de l'établissement, l'ENSAIT est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, auquel s'applique le statut d'Ecole extérieure aux universités, défini aux articles L 715-1 à L 715-3 du Code de l'Education.

MISSIONS DE SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE L'ENSAIT

Rappel des missions du service public de l'Enseignement Supérieur

La formation initiale et continue.

La recherche scientifique et technologique.

La diffusion de la culture et l'information scientifique et technique.

La coopération internationale.

L'orientation et l'insertion professionnelle.

La participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Rappel des missions de l'Ecole

L'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles a pour mission principale la formation d'ingénieurs, initiale y compris par apprentissage. Elle délivre le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles dans les conditions prévues à l'article L 642-1 du Code de l'Education. En outre, elle peut être habilitée à délivrer, dans les conditions fixées par la réglementation propre à chaque diplôme, d'autres diplômes nationaux qu'elle délivre seule ou conjointement avec d'autres établissements d'enseignement supérieur.

Elle a également pour missions :

- La formation continue d'ingénieurs, de cadres et de techniciens de l'industrie ;
- La préparation et la délivrance de diplômes propres ;
- Le développement de la recherche et de l'innovation ainsi que la valorisation des résultats obtenus au plan national et international ;
- La diffusion de l'information scientifique et technique ;
- L'aide au développement économique et à la création d'entreprises ;
- L'orientation et l'insertion professionnelle ;
- La coopération avec des organismes de formation français ou étrangers ;
- Le développement des activités culturelles et artistiques au sein de l'établissement ;
- La participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

LE DIRECTEUR ET SON EQUIPE

Xavier FLAMBARD est Maître de Conférences, il enseigne la maille à l'ENSAIT, sa thématique de recherche porte sur les Matériaux Textiles Avancés. Il est Directeur de l'Ecole depuis le 1er novembre 2005.

Ses missions : (art L712-2 et L715-3 du Code l'Éducation)

Il assure, dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration, la direction et la gestion de l'établissement. Il assiste aux réunions du conseil et lui rend compte de sa gestion.

A ce titre :

- Il prépare et exécute les délibérations du conseil d'administration, prépare et met en oeuvre le contrat pluriannuel d'établissement,
- Préside le conseil scientifique et le conseil des études; il reçoit leurs avis et leurs vœux,
- Représente l'Ecole à l'égard des tiers ainsi qu'en justice, conclut les accords et les conventions,
- Est ordonnateur des recettes et dépenses de l'ENSAIT,
- A autorité sur l'ensemble des personnels de l'Ecole,
- A un droit de veto sur les affectations (l'avis défavorable motivé empêche la nomination). Ce droit s'exerce sous réserve des dispositions statutaires relatives à la première affectation des personnels recrutés par concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur,
- Affecte dans les différents services de l'ENSAIT les personnels IATS,
- Nomme les différents jurys,
- Est responsable du maintien de l'ordre et peut faire appel à la force publique dans des conditions fixées par décret en conseil d'État,
- Est responsable de la sécurité dans l'enceinte de l'établissement et assure le suivi des recommandations du comité hygiène et sécurité,
- Exerce au nom de l'ENSAIT les compétences de gestion et d'administration qui ne sont pas attribuées à une autre autorité par la loi ou le règlement,
- Veille à l'accessibilité des enseignements et des bâtiments aux personnes handicapées, étudiants et personnels de l'ENSAIT.

Les Directeurs

Le directeur est assisté d'un comité de direction composé des directeurs et directrices de départements.



Directeur Adjoint en charge des systèmes d'information : Jean Pierre BAJART

Mail : jean-pierre.bajart@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.79

La Direction des Systèmes d'Information, D.S.I, a pour mission de définir et proposer la politique des systèmes d'information et des technologies de l'information et de la communication et, d'une manière plus générale, à tout ce qui touche au traitement informatisé ou numérique de l'information :

- structurer le service en charge des systèmes d'informations
- assurer la mise en œuvre des outils informatique de gestion pour le passage au RCE (scolarité, SRH, comptabilité, gestion)
- constituer un comité de pilotage des systèmes d'information et des comités d'utilisateurs
- garantir la sécurité des systèmes d'information
- poursuite des actions engagées dans le développement et les évolutions des systèmes d'information
- animation du campus numérique

Directrice des Etudes : Maryline LEWANDOWSKI

Mail : maryline.lewandowski@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.60

La Directrice des études a de manière globale, compétence et délégation pour tous les volets de la formation. Elle pilote la réalisation de l'emploi du temps et son suivi, dirige le Service des Etudes et supervise le concours d'entrée. Ses missions sont notamment les suivantes :

- mettre en oeuvre la poursuite de la rénovation pédagogique
- développer les actions de formation (stages, PFE) au sein des entreprises
- développer la FTLV, la VAE, la DPE
- animer le Conseil de Perfectionnement



Directeur de la Recherche et du GEMTEX :Vladan KONCAR

Mail : vladan.koncar@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.59

Le Directeur de la Recherche et Directeur du Laboratoire GEMTEX a compétence et délégation pour les domaines de la recherche.

Les missions générales du Directeur de la Recherche sont de :

- consolider la formation par la recherche,
- établir les collaborations scientifiques nationales et internationales,
- améliorer le retour des connaissances vers la formation initiale.
- valoriser la recherche et en assurer le transfert



Directeur Adjoint du GEMTEX : Ludovic KOEHL

Mail : ludovic.koehl@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.81

En collaboration avec le Directeur de la Recherche, le Directeur adjoint à la Recherche, a pour principales missions :

- La structuration des équipes de recherche,
- Le suivi, la définition des missions confiées et l'évaluation des animateurs scientifiques des groupes de recherche,
- La représentation du laboratoire dans les instances institutionnelles, Région, PRES, Universités, Invités extérieurs... sur délégation confiée par le Directeur du laboratoire,
- Le pilotage de la cellule de montage de projets collaboratifs du laboratoire,
- La gestion de la communication pour le laboratoire.



Directrice de la communication : Sandrine PESSE

Mail : sandrine.pesse@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.73

Missions de la Directrice de la communication

Sous l'autorité du Directeur, la Directrice de la Communication :

- met en oeuvre la stratégie globale de l'Ecole en matière d'information et de communication ainsi que les actions de communication vers les différents publics,
- promeut l'image et l'identité de l'établissement,
- Est chargée d'élaborer et de mettre en oeuvre le plan de communication interne et externe de l'ENSAIT,
- coordonne les actions de promotion de l'ENSAIT et notamment de son offre de formation en liaison avec la gouvernance et les services des études et prospection,
- assure la responsabilité des supports de communication (écrit comme web) et veille à la cohérence globale de ceux-ci,
- pilote et coordonne les équipes chargées de la communication interne, externe et de l'actualisation du site Internet.



Directrice de L'international : Marie-Pierre DELESPIERRE

Mail : marie-pierre.delespierre@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25. 64.87

Missions de la Directrice de l'International

Sous l'autorité du Directeur, la Directrice de l'International :

- assure une mission d'enseignement de l'anglais aux élèves-ingénieurs,
- contribue au développement du réseau universitaire (prospection, négociation de nouvelles conventions, développement des relations institutionnelles et des doubles diplômes en veillant à l'équilibre des échanges),
- participe au recrutement des étudiants étrangers pour les diplômes internationaux,
- assure une mission de conseil et d'accompagnement des étudiants et est le correspondant du Centre d'Etudes en France,
- recherche et assure la gestion des bourses et des financements de l'ENSAIT,
- favorise le développement de la dimension internationale dans les pratiques de tous les services de l'ENSAIT,
- contribue à la promotion de l'ENSAIT à l'étranger.



Directeur Général des Services (DGS) : Michel VANCAPPEL

Mail : michel.vancappel@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.60

Missions du DGS (art L 953-2 du code de l'Education)

Sous l'autorité du Directeur, le DGS est chargé de la gestion administrative de l'établissement.

Nommé par le Ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur proposition du Directeur de l'Ecole, il assure l'interface entre la gouvernance et les services.

Il a autorité sur l'ensemble des personnels IATS de l'ENSAIT et sur l'ensemble des services.



L'Assistante de Direction : Marie-Odile BASIER

Mail : marie-odile.basier@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.51

Missions :

Sous l'autorité du DGS, l'Assistante de direction est chargée de la gestion de l'agenda du Directeur (RV, réunions, contacts interlocuteur, filtrage appels), le traitement des correspondances spécifiques (arrivée/départ), le suivi des instances internes et statutaires, la gestion d'un centre de ressources et d'informations pour les services fonctionnels...



L'Agent comptable : Evelyne BOURGERY

Par adjonction de service.

Missions de l'Agent comptable

- Comptabilise définitivement les dépenses et les recettes de l'Ecole,
- Paye les dépenses de l'ENSAIT et encaisse les recettes,
- Exerce un contrôle à priori de la régularité et de la validité de ces opérations,
- Assure le maniement et la conservation des fonds et la conservation des pièces justificatives et des documents comptables,
- A également une mission de conseil auprès des ordonnateurs.

Ces missions ont été définies dans le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ; elles sont exercées dans le contexte des principes attachés aux fonctions de comptable public : responsabilité personnelle et pécuniaire et indépendance.



LES INSTANCES DE DECISION ET DE CONSULTATION



Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine la politique générale de l'établissement, se prononce sur l'organisation générale des études ainsi que sur les programmes de recherche, d'information scientifique et technique et de coopération internationale. Il propose les mesures propres à favoriser la vie de la communauté. Il vote le budget et approuve les comptes. Il fixe la répartition des emplois qui sont alloués par les ministres compétents. Il autorise le directeur à engager toute action en justice. Il approuve les accords et conventions signés par le directeur; et, sous réserve des conditions particulières fixées par décret, les emprunts, prises de participation, créations de filiales, acceptations de dons et legs, acquisitions immobilières. Il arrête les critères de choix des bénéficiaires de la prime d'excellence scientifique ainsi que le barème afférent. Il exerce le pouvoir disciplinaire.

Il comprend 32 membres dont :

- 16 personnalités extérieures (4 représentants des collectivités territoriales – 4 représentants des activités économiques – 2 représentants des associations scientifiques et culturelles et des grands services publics – 6 personnalités désignées à titre personnel).
- 16 membres élus (3 représentants des PU et assimilés – 3 représentants des autres enseignants chercheurs et assimilés – 3 représentants des autres enseignants et autres personnels rattachés à l'établissement pour leurs activités de recherche – 3 représentants des IATS – 4 représentants des usagers).

Le président du CA est élu par le conseil au sein des personnalités extérieures.

Le Conseil d'Administration restreint aux enseignants et enseignants-chercheurs

Le Conseil d'Administration restreint joue un rôle important en matière de gestion des ressources humaines. Il intervient surtout en formation restreinte dans le recrutement et l'avancement des enseignants-chercheurs. Il procède à l'attribution des primes de charges administratives et de responsabilités pédagogiques. Il lui appartient de définir, compte tenu des priorités scientifiques et pédagogiques, les principes généraux de répartition des services entre les différentes fonctions des enseignants-chercheurs telles que mentionnées aux articles L. 123-3 et L. 952-3 du code de l'éducation et L. 112-1 du code de la recherche. Il fixe également les équivalences horaires applicables à chacune des activités correspondant à ces fonctions, ainsi que leurs modalités pratiques de décompte.



Le Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique est consulté sur les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que la répartition des crédits de recherche. Il peut émettre des vœux. Il est consulté sur les programmes de formation initiale et continue, sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants chercheurs et de chercheurs vacants ou demandés, sur les programmes et contrats de recherche proposés par les diverses composantes de l'université sur les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux, sur les projets de création ou de modification des diplômes d'établissement et sur le contrat d'établissement. Il assure la liaison entre l'enseignement et la recherche. Il émet également un avis sur les critères de choix des bénéficiaires de la prime d'excellence scientifique ainsi que le barème afférent.

Il est composé de 22 membres dont :

- 16 membres élus (6 représentants des PU et assimilés, 1 représentant des personnels habilités à diriger des recherches, 3 représentants des docteurs, 1 représentant des autres personnels enseignants chercheurs, enseignants, chercheurs et assimilés, 2 ingénieurs ou techniciens, 1 représentant des IATS) L'ENSAIT ne dispensant pas de formation de 3ème cycle, le CS ne dispose pas de représentants étudiants.
- 6 personnalités extérieures (1 représentant de la région Nord-Pas-de-Calais, 1 représentant de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie, 1 représentant du CNRS, 3 personnalités désignées à titre personnel)

Le CS est présidé par le Directeur de l'ENSAIT ou son représentant.

Le Conseil Scientifique restreint aux enseignants chercheurs

Le Conseil Scientifique restreint est consulté pour avis sur la composition des comités de sélection, les mutations des enseignants-chercheurs, sur l'intégration des fonctionnaires des autres corps dans le corps des enseignants-chercheurs, sur la titularisation des MCF stagiaires, les demandes de changement de discipline, le recrutement ou le renouvellement des ATER et des enseignants associés et invités. Il lui appartient également de donner un avis sur l'attribution des primes d'excellence scientifique.



Le Conseil des Etudes

Le Conseil des Etudes est consulté sur les orientations des enseignements de formation initiale et continue, sur les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières et sur l'évaluation des enseignements. Il est en outre consulté sur les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et de la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants et sur les mesures de nature à améliorer les conditions de vie et de travail, notamment sur les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation. Il est également consulté sur les mesures d'aménagement de nature à favoriser l'accueil des étudiants handicapés. Il est le garant des libertés politiques et syndicales étudiantes. Il peut émettre des vœux. Le conseil élit en son sein un vice-président étudiant chargé des questions de vie étudiante en lien avec les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Le CE comprend 24 membres dont :

- 21 membres élus (3 représentants des PU et assimilés, 3 représentants des autres enseignants-chercheurs et assimilés, 3 autres personnels enseignants et autres personnels rattachés à l'établissement pour leurs activités de recherche, 9 représentants des élèves ingénieurs et étudiants, 3 représentants des IATSS)
- 3 personnalités extérieures à l'établissement (1 représentant du Conseil Régional du Nord-pas-de-Calais, 1 représentant du CROUS, 1 personnalité extérieure désignée à titre personnel).

Le CE est présidé par le Directeur de l'ENSAIT.

En matière de Ressources Humaines, le CE est consulté pour la répartition des responsabilités dans le cadre du référentiel d'activités.

Le Conseil Pédagogique

Le Conseil Pédagogique est composé de la directrice des études, des responsables de département (Sciences Pour l'ingénieur, Sciences Economiques et Humaines et Technologies Textiles et Habillement, et Langues) et des responsables d'options (Conception et Management de la Distribution et Textiles Techniques et Matériaux Avancés).

Ses missions principales :

- définir/faire évoluer le Référentiel de Compétences de l'ingénieur Ensait,
- veiller à la conformité de la formation aux exigences de la CTI,
- piloter les évolutions et réformes pédagogiques ,
- réfléchir à des innovations pédagogiques, à des nouvelles formes d'évaluation et d'enseignement,
- réfléchir à l'évolution de la formation en relation avec le monde industriel et la recherche,
- étudier le retour de la Cellule Qualité et des enquêtes d'étudiants sur la formation, pour proposer des pistes d'amélioration.

LES INSTANCES DE DECISION ET DE CONSULTATION



Le Comité Technique d'Établissement

Le Comité Technique est une instance consultative intéressant l'ensemble des personnels de l'Ecole. Le CT est consulté sur toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services et sur la politique de gestion des ressources humaines. Le CT est composé du directeur et du directeur général des services de l'établissement et de la directrice des ressources humaines assistés en fonction de l'ordre du jour de représentants de l'établissement et de représentants de personnel élus au scrutin de listes. Le mandat des membres est de quatre ans renouvelable. Il compte 16 représentants des personnels (8 titulaires et 8 suppléants).

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail



Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail est une instance consultative qui associe l'ensemble des personnels et les étudiants à la politique de prévention des risques de l'Ecole. Son rôle est de promouvoir l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail. Il se réunit trois fois par an en séance plénière. Il lui revient de faire toutes propositions utiles au Conseil d'Administration. Le CHSCT est composé de représentants de l'administration, des personnels, des étudiants et des personnels de services médicaux. Le CHSCT de l'ENSAIT compte actuellement 28 membres.



La Commission Paritaire d'Établissement

La Commission Paritaire d'Établissement est une instance consultative intervenant dans la gestion des personnels IATS. Elle prépare les travaux des Commissions administratives paritaires académiques et nationales. La CPE est composée, en nombre égal, de représentants de l'établissement désignés par le Directeur et de représentants des personnels IATS élus pour 3 ans. La CPE de l'ENSAIT est commune avec l'Ecole Centrale de Lille. Elle compte 16 représentants des personnels (titulaires et suppléants).



La Commission Consultative Paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires

La Commission Consultative Paritaire compétente à l'égard des agents non titulaires est obligatoirement consultée sur les décisions individuelles de licenciement (hors période d'essai) et aux sanctions disciplinaires (hors avertissement et blâme). Elle peut aussi être consultée sur toute question professionnelle d'ordre individuel entrant dans son champ de compétence. Elle est composée en nombre égal de représentants de l'établissement désignés par le Directeur et de représentants des personnels contractuels (IATS et enseignants) élus. Le mandat des membres est de trois ans renouvelable. Elle compte 8 représentants des personnels contractuels (titulaires et suppléants).

La Commission Consultative Paritaire compétente à l'égard des doctorants contractuels



La Commission Consultative Paritaire compétente à l'égard des doctorants contractuel est instituée par le règlement intérieur de l'Ecole pour connaître des questions d'ordre individuel relatives à la situation professionnelle des doctorants contractuels. Elle est composée paritairement de 2 représentants du conseil scientifique et de 2 représentants des doctorants contractuels, leur mandat est de 2 ans. Elle peut être saisie à l'initiative du doctorant contractuel concerné ou du Directeur de l'ENSAIT. Les séances de la commission ne sont pas publiques. Cette commission rend des avis motivés au Directeur qui sont également transmis au doctorant contractuel concerné par le litige.



Le Comité Scientifique du GEMTEX

La gestion participative du GEMTEX s'est traduite par la mise en place d'un Comité Scientifique du GEMTEX (CSG) composé des membres représentatifs du laboratoire (tous les enseignants Habilités à Diriger des Recherches et deux représentants des Maîtres de Conférences), dont le rôle est d'orienter sa stratégie scientifique en définissant les thématiques en adéquation avec la politique de l'ENSAIT et en accord avec les décisions du Conseil Scientifique de l'Ecole. Le CSG est en place depuis novembre 2009. Il se réunit une fois par mois et ses comptes rendus sont consultables par tous sur le Portail de l'ENSAIT.



Le Conseil de Perfectionnement

Le Conseil de Perfectionnement est une instance informelle et strictement consultative. Il est l'organe d'évaluation de la formation d'ingénieur délivrée par l'ENSAIT. Il propose toute mesure concernant l'organisation, le contenu, les méthodes des enseignements et sa réflexion vise à adapter les formations aux pratiques et attentes du monde professionnel textile.

Le Conseil de Perfectionnement comprend 27 membres :

- Le Le Président du Conseil d'Administration de l'ENSAIT, ou son représentant
- Le Directeur de l'ENSAIT
- Le DGS
- La Directrice des études de l'ENSAIT
- Le Directeur Adjoint en charge des systèmes d'information
- La Directrice de l'international
- La responsable administrative de la scolarité
- 11 personnalités extérieures désignées à titre personnel en fonction de leurs compétences et de leur vision stratégique dans le domaine Textile/Habillement/Distribution et dans les domaines industriels afférents à la filière
- 6 personnels enseignants (enseignants et/ou enseignants chercheurs) désignés en raison des responsabilités particulières qu'ils exercent notamment, responsable d'option, responsable des relations internationales, responsable de l'apprentissage.
- La Responsable de la cellule emploi/carrière
- Le VPE
- Un jeune diplômé salarié
- Un expert

Le Président du Conseil de Perfectionnement est élu parmi les personnalités extérieures

Le Conseil de Perfectionnement du GEMTEX

Le Conseil de Perfectionnement du GEMTEX est une instance informelle et strictement consultative. Composé d'experts internationaux ils se retrouvent à mi-parcours du contrat quinquennale.



Le Comité de Direction

Les membres du comité de Direction sont : le Directeur, le Directeur Adjoint, le Directeur Général des Services, (également Directeur du SAIC), la Directrice des Etudes, le Directeur de la Recherche et du GEMTEX, le Directeur Adjoint du GEMTEX, la Directrice de l'International, la Directrice de la Communication.

Le rôle du CD est de définir les grandes orientations stratégiques de l'Ecole sur ses axes de développement principaux et sur les développements des services transversaux.

Il est réuni au moins une fois par mois.

Réunion des Cadres

Cette réunion est composée des cadres administratifs et techniques et du Directeur Général des Services.

C'est un lieu d'information, d'échanges, de coordination et de prises de décisions en matière opérationnelle. Chaque chef de service présente également l'actualité de son service.

Le Comité de Direction du GEMTEX

Les membres du Comité de Direction du GEMTEX sont : le Directeur de l'ENSAIT, le Directeur Général des Services de l'ENSAIT, le Directeur de la recherche et du GEMTEX, le Directeur adjoint du GEMTEX, la Responsable Administrative du GEMTEX, l'Assistante du GEMTEX, la Directrice de la cellule de portage de projets collectifs et le Directeur commercial de la cellule de transfert EU-GENIE

Le rôle du Comité de Direction du GEMTEX est de préparer les réunions du Comité Scientifique du GEMTEX, de rendre opérationnelles les décisions du Comité Scientifique du GEMTEX et du Conseil Scientifique de l'ENSAIT, d'assurer la gestion quotidienne du laboratoire.

Le Comité de Direction du GEMTEX est un organe de décision opérationnel, il se réunit tous les 15 jours.

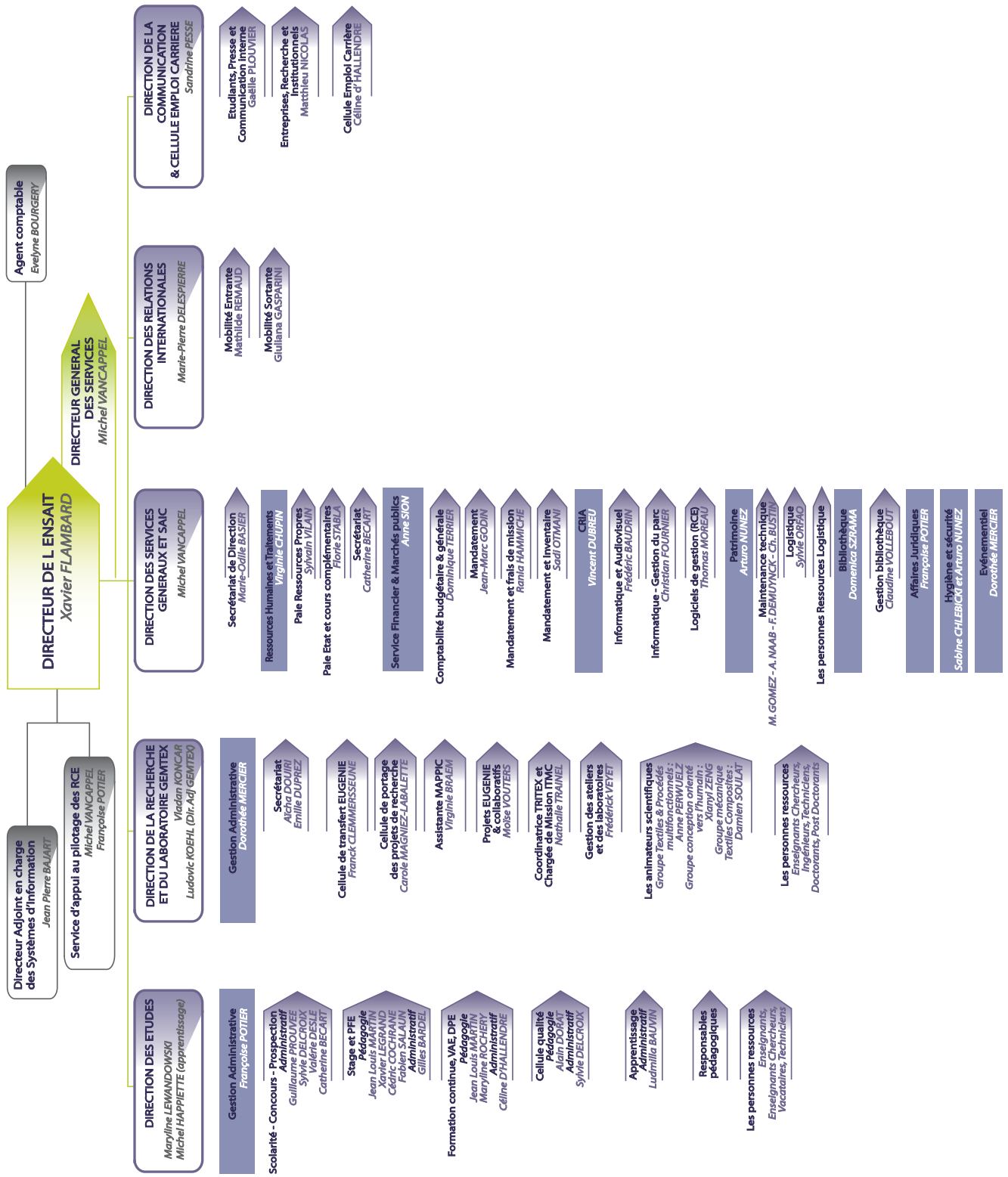
La MADI

Afin d'améliorer le dialogue social au sein de l'Ecole, l'ENSAIT a mis en place un groupe de concertation et de dialogue « Personnels/Directeur », dénommé la MADI « Mission d'Accompagnement, de Discussion et d'Information ». Ce groupe est composé au maximum de 9 personnes, élues tous les 3 ans par l'ensemble des personnels.

La mission de la MADI est d'assurer un « Accompagnement, dialogue, information et médiation auprès des personnels de l'ENSAIT grâce à un temps de parole privilégié avec le Directeur. La MADI diffuse régulièrement un compte rendu de ces échanges avec le Directeur aux personnels. »

LES DEPARTEMENTS ET SERVICE DE L'ÉCOLE

L'ENSAIT



Département des Etudes



Missions :

En charge des formations initiales et tout au long de la vie, de la VAE, de la DPE, des stages, des PFE, ...

Service des Etudes :



Directrice des Etudes : Maryline LEWANDOWSKI

Mail : maryline.lewandowski@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.60



Responsable Administrative : Françoise POTIER

Mail : francoise.potier@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.92



Responsable des Projets de Fin d'Etudes option TTMA : Xavier LEGRAND

Mail : xavier.legrand@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.41



Responsable des Projets de Fin d'Etudes option CMD : Sébastien THOMASSEY

Mail : sebastien.thomassey@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.52



Responsable des Stages : Jean Louis MARTIN
Mail : jean-louis.martin@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.75.79



Responsable FTLV (Formation Tout au Long de la Vie) : Maryline ROCHERY
Mail : maryline.rochery@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.98



Assistant Stages & Projets de fin d'études : Gilles BARDEL
Mail : gilles.bardel@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.78



Responsable Plannings / Assistante Qualité : Sylvie DELCROIX
Mail : sylvie.delcroix@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.58



Assistante des Etudes : Catherine BECART
Mail : catherine.becart@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.76



Assistant des Etudes : Guillaume PROUVEE
Mail : guillaume.prouvee@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.75.86



Assistante Formation Continue /VAE : Céline D'HALLENDRE
Mail : celine.dhallendre@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.84

Service Concours :



Responsable Concours : Jean Pierre BAJART
Mail : jean-pierre.bajart@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.79



Assistante Concours d'entrée et prospection concours : Valérie DESLE
Mail : valerie.desle@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.55

Service Apprentissage :



Responsable Apprentissage : Michel HAPPIETTE
Mail : michel.happiette@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.71



Chargée de mission Apprentissage : Ludmilla BAUVIN
Mail : ludmilla.bauvin@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.89



Département de la Recherche

Missions :

La recherche à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT) est organisée autour de son laboratoire de recherche : le laboratoire de GENie et Matériaux TEXtiles (GEMTEX). Le laboratoire GEMTEX est une équipe d'accueil EA- UPRES N°2461, il est habilité à encadrer des DEA, DRT et Thèses. Il a une double mission, initier et former des étudiants à la recherche d'une part, et d'autre part, développer des thématiques de recherche en adéquation avec les intérêts de la communauté scientifique nationale et internationale et du monde industriel.

Pour répondre aux besoins des industriels, il a développé une forte politique de valorisation des résultats de la recherche au travers du SAIC.



Directeur de la Recherche et du GEMTEX : Vladan KONCAR
Mail : vladan.koncar@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.59



Directeur adjoint du GEMTEX : Ludovic KOEHL
Mail : ludovic.koehl@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.81



Responsable administrative de la Recherche : Dorothee MERCIER
Mail : dorothee.mercier@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.62



Coordinatrice TRITEX et Chargée de Mission ITMC : Nathalie TRAINEL
Mail : nathalie.trainel@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.75.68



Responsable « Matériaux avancés » : Christine CAMPAGNE
Mail : christine.campagne@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.66



Responsable « Conception centrée sur l'Humain » : Xianyi ZENG
Mail : xianyi.zeng@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.67



Responsable « Matériaux Composites » : Damien SOULAT
Mail : damien.soulat@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.36



Assistante GEMTEX : Aicha DOUIRI
Mail : aicha.douiri@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.86.70



Assistante GEMTEX : Emilie DUPREZ
Mail : emilie.duprez@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.86.70



Ingénieur d'Etudes en charge de la chimie et Agent de Prévention : Sabine CHLEBICKI
Mail : sabine.chlebicki@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.71

Cellule : Montage de projet



Chargée des Contrats Collectifs : Carole MAGNIEZ
Mail : carole.magniez@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.62



Chargé des Contrats Privés de Recherche : Franck CLERMMERSSEUNE
Mail : franck.clemmersseune@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.34



Chef de projet – GEMTEX : Moise VOUTERS
Mail : moise.vouters@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.50



Assistante MAPPIC : Virginie BRAEM
Mail : virginie.braem@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.56

SAIC – Action Economique :

Missions : Le SAIC encadre au niveau administratif et financier toutes les activités commerciales de l'Ecole et du GEMTEX.



Directeur du Saic : Michel VANCAPPEL
Mail : michel.vancappel@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.60



Événementiel

Missions :

Promouvoir et mettre à disposition les locaux de l'ENSAIT



Responsable : Dorothée MERCIER

Mail : dorothee.mercier@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.62

Service Relations Internationales



Missions :

Le service de l'international assure outre la promotion et du développement des partenariats de l'Ecole à l'international, l'accueil des étudiants et personnalités étrangères à l'ENSAIT et l'envoi des étudiants en stage à l'étranger, l'accompagnement des chercheurs etc...



Directrice de l'International : Marie-Pierre DELESPIERRE

Mail : marie-pierre.delespierre@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.87

Assistante étudiants entrants : Mathilde REMAUD

Mail : mathilde.remaud@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.53



Assistants étudiants sortants : Giuliana GASPARIINI

Mail : giuliana.gasparini@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.51

Communication



Missions :

Le service de la communication met en œuvre la politique de communication interne et externe de l'ENSAIT,



Directrice de la Communication : Sandrine PESSE
Mail : sandrine.pesse@ensait.fr
Téléphone : 03.20.25.64.73

Chargée de Communication : Gaëlle PLOUVIER
Mail : gaelle.plouvier@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.30



Chargé de Communication : Matthieu NICOLAS
Mail : matthieu.nicolas@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.80



Cellule Emplois Carrières

Missions :

La Cellule Emplois Carrières aide à l'insertion des ingénieurs ENSAIT via différents outils. Correction de CV et lettres de motivation, conseils à l'emploi, recherche et diffusion d'offres d'emploi pour les jeunes diplômés, gestion de l'Enquête annuelle d'Insertion Professionnelle. La CEC organise aussi le Fetex, le Forum Emploi Textile.



Responsable : Sandrine PESSE
Mail : sandrine.pesse@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.73

Assistante Cellule Emplois et Carrières :
Céline D'HALLENDRE
Mail : celine.dhallendre@ensait.fr
Téléphone : 03.20.25.89.84



Direction Générale des Services

Missions :

Assurer la coordination des services et piloter la mise en œuvre des nouveaux dossiers.



Directeur Général des Services : Michel VANCAPPEL
Mail : michel.vancappel@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.60



Assistante de Direction : Marie-Odile BASIER
Mail : marie-odile.basier@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.51

Service Financier et Marchés Publics



Missions :

Le Service Financier veille à la préparation et l'exécution budgétaire. Il tient toute la comptabilité générale et patrimoniale de l'établissement. Il assure la gestion des déplacements, le bon déroulement des commandes. Il gère toute la facturation des prestations Eu-Génie et la gestion des marchés publics.



Responsable Services Financiers : Anne SION
Mail : anne.sion@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.50



Assistante Comptabilité Générale Recettes : Dominique TERRIER
Mail : dominique.terrier@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.77



Assistant Comptabilité Budgétaire dépenses mandatements : Jean-Marc GODIN
Mail : jean-marc.godin@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.46



Assistante Gestion des frais de déplacements – Engagements : Rania HAMMICHE
Mail : rania.hammiche@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.53



Assistant Comptabilité Budgétaire dépenses mandatements : Sadi OTMANI
Mail : sadi.otmani@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.74

Service Patrimoine et Logistique

Missions :

Le service patrimoine et logistique assure la maintenance courante et l'entretien du site. Il prend également en charge la maintenance lourde, réhabilitations, maîtrises d'ouvrage, etc... Il est en charge de l'agencement des locaux, des mises en conformité. Le service assume également le fonctionnement général logistique de l'Ecole entretien, accueil, réception et la reprographie.



Responsable Service Patrimoine Logistique et Agent de Prévention : Arturo NUNEZ
Mail : arturo.nunez@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.44

Service Logistique :



Chef d'Equipe : Sylvie ORFAO
Mail : sylvie.orfao@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.85

Entretien des locaux, jardins et paysages :



Damien CARDOCK
Mail : damien.cardock@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.63.60



Fabrice DESQUIENS
Mail : fabrice.desquiens@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.81



Eliane LEFEBVRE
Mail : eliane.levebvre@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.63.22.



Vaguemestre : Eric DE WINNE
Mail : eric.dewinne@ensait.fr - Téléphone : 06.22.46.02.12



Odette VION



Natalina MARUCA

Organisation et gestion des Réceptions, Livraisons : Eliane LEFEBVRE / Sylvie ORFAO

Accueil et service reprographie :



Christiana DETREZ

Mail : christiana.detrez@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.64

Mail : accueil@ensait.fr



Nathalie FIGUEROA

Mail : nathalie.figueroa@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.64

Mail : accueil@ensait.fr

Service Technique :



Adjoint Chef de Service Travaux : Miguel GOMEZ
Mail : miguel.gomez@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.75.61



Peintre – Gardien : Christophe BUSTIN
Mail : christophe.bustin@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.63.59



Electricien : Frédéric DEMUYNCK
Mail : frederic.demuynck@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.68



Menuiserie - Serrurier – Agencement : Ali NAAB
Mail : ali.naab@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.88



Services Ressources Humaines et Traitements

Missions :

Le service des ressources humaines et traitements met en œuvre la politique de ressources humaines au sein de l'École. Il assure la gestion financière et la gestion administrative (collective & individuelle) de l'ensemble des personnels (IATS, enseignants, enseignants-chercheurs, contractuels, etc...).

Il prépare et met en œuvre la politique de formation des personnels IATS comme enseignants.

Il assure la gestion prévisionnelle des emplois et compétences et pilote la masse salariale.



Directrice des Ressources Humaines : Virginie CHUPIN
Mail : virginie.chupin@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.55



Adjointe à la DRH- Gestion personnels et paie Ressources propres : Sylvie VILAIN
Mail : sylvie.vilain@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.65



Assistante Ressources Humaines – Gestion et paie des personnels Etat et cours complémentaires : Florie STABLA
Mail : florie.stabla@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.52



Assistante Administrative : Catherine BECART
Mail : catherine.becart@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.76

CRIA



Missions :

L'installation, la maintenance et la gestion du réseau, du parc audiovisuel et la de téléphonie fixe.

Correspondant logiciel.

Groupe de travail UNR.Visioconférence



Responsable du CRIA :Vincent DUBREU

Mail : vincent.dubreu@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.90



Informatique – Audiovisuel : Frédéric BAUDRIN

Mail : frederic.baudrin@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.83



Informatique : Christian FOURNIER

Mail : christian.fournier@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.83



Chef de projet logiciels de gestion :Thomas MOREAU

Mail : thomas.moreau@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.40



Bibliothèque

Missions :

Elle a pour mission de répondre aux besoins documentaires des élèves- ingénieurs, et des enseignants chercheurs de l'ENSAIT et du GEMTEX .

Elle fait des prestations de veille ou de recherches bibliographiques.

Elle met en place des actions culturelles à destination des élèves ingénieurs, du personnel et de publics extérieurs. Par ailleurs, elle participe à la conservation et la valorisation du fonds ancien.



Responsable de la Bibliothèque : Domenica SZRAMA
Mail : domenica.szrama@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.74



Bibliothécaire : Claudine VOLLEBOUT
Mail : claudine.vollebout@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.65

Cellule Juridique

Missions :

Conseiller les services en matière juridique.



Responsable : Françoise POTIER
Mail : francoise.potier@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.92



Hygiène et Sécurité

Missions :

Définir une politique en matière d'hygiène et de sécurité.



Sabine CHLEBICKI

Mail : sabine.chlebicki@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.71

Techniciens



Teinture – Ennoblement : Christian CATEL

Mail : christian.catel@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.89



Confection – GEMTEX : François DASSONVILLE

Mail : francois.dassonville@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.63.64



Filature/Tissage : Nicolas DUMONT

Mail : nicolas.dumont@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.96



Mécanique : Marcel GEVAERT

Mail : marcel.gevaert@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.82



Tissage : Tomasz KROMOSKA
Mail : tomasz.kromoska@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.97



Métrieologie textile et projets de recherche : Guillaume LEMORT
Mail : guillaume.lemort@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.69



Bonneterie : Hubert OSTYN
Mail : hubert.ostyn@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.75

Ingénieurs



Sabine CHLEBICKI
Caractérisation des matériaux
Mail : sabine.chlebicki@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.71



Boris DUCHAMP
Matériaux composites
Mail : boris.duchamp@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.86.98



Frédéric VEYET
Matériaux souples et composites
Responsable des Techniciens et du Parc des Machines
Mail : frederick.veyet@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.58

Enseignants et Chercheurs



Jean Pierre BAJART : Informatique
Mail : jean-pierre.bajart@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.79



François BOUSSU : Tissage
Mail : francois.boussu@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.76



Pascal BRUNIAUX : Mécanique - Confection
Mail : pascal.bruniaux@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.85



Christine CAMPAGNE : Chimie
Mail : christine.campagne@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.66



Aurélie CAYLA : Chimie
Mail : aurelie.cayla@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.86.73



Cédric COCHRANE : Textiles Intelligents
Mail : cedric.cochrane@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.62



David CREPIN : Mécanique
Mail : david.crepin@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.75.63



Eric DEVAUX : Chimie
Mail : eric.devaux@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.83



Alain DORAT : Gestion de Projets
Mail : alain.dorat@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.75.77



Ahmida EL ACHARI : Chimie
Mail : ahmida.el-achari@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.56



Manuela FERREIRA : Filature - Métrologie
Mail : manuela.ferreira@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.75



Xavier FLAMBARD : Maille
Mail : xavier.flambard@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.51



Serge GAUGER : Tissage
Mail : serge.gauger@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.58



Stéphane GIRAUD : Maille
Mail : stephane.giraud@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.75.62



Michel HAPPIETTE : Gestion de Production
Mail : michel.happiette@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.71



Ludovic KOEHL : Filature
Mail : ludovic.koehl@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.81



Vladan KONCAR : Automatique
Mail : vladan.koncar@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.59



Xavier LEGRAND : Mécanique
Mail : xavier.legrand@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.41



Maryline LEWANDOWSKI : Métrologie
Mail : maryline.lewandowski@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.60



Cheryl LOBB de RAHMAN : Anglais
Mail : cheryl.rahman@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.57



Usha MASSIKA BEHARY : Anglais Technique – Ennoblement
Mail : nmassika.behary@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.75.64



Jean-Louis MARTIN : Economie
Mail : jean-louis.martin@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.75.79



Besoa RABENASOLO : Automatique - Informatique Industrielle
Mail : besoa.rabenasolo@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.54



Anne PERWUELZ : Chimie Textile
Mail : anne.perwuelz@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.69



Lova RAZAFIMAHEFA : Ennoblement
Mail : lova.razafimahefa@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.68



François RAULT : Maille
Mail : francois.rault@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.97



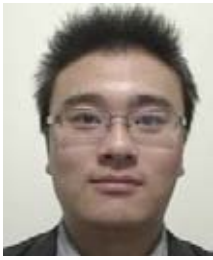
Maryline ROCHERY : Maille
Mail : maryline.rochery@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.98



Fabien SALAUN : Chimie
Mail : fabien.salaun@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.64.59



Damien SOULAT : Mécanique
Mail : damien.soulat@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.36



Xuyuan TAO : Automatique - Textiles intelligents
Mail : xuyuan.tao@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.86.83



Sébastien THOMASSEY : Logistique
Mail : sebastien.thomassey@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.73



Bernard VERMEULEN : Filature
Mail : bernard.vermeulen@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.82



Philippe VROMAN : Non tissés
Mail : philippe.vroman@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.52



Peng WANG : Mécanique - Matériaux composites
Mail : peng.wang@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.47



Xianyi ZENG : Automatique
Mail : xianyi.zeng@ensait.fr - Téléphone : 03.20.25.89.67

VIVRE A L'ENSAIT



DES DROITS ET DES OBLIGATIONS

Dans le cadre de la politique de l'Ecole, chacun s'engage à respecter, la charte graphique de l'établissement, la charte de bon usage de l'informatique et des réseaux ainsi que le règlement intérieur.

Depuis la rentrée universitaire 2010, pour des raisons d'identification et de sécurité, tous les personnels ont et doivent porter leur carte professionnelle dans l'enceinte de l'Ecole.



Les salariés de l'ENSAIT ont des obligations en contrepartie desquelles ils bénéficient de certains droits fondamentaux.

Principaux droits	Principales obligations
<ul style="list-style-type: none"> • Liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique ou religieuse, • Droit de grève, • Droit syndical, • A la formation permanente, • Droit de participation, • Rémunération après service fait, • Droit à la protection. 	<ul style="list-style-type: none"> • Secret professionnel, • Obligation de discrétion professionnelle, • Obligation d'information au public, • Obligation d'effectuer les tâches confiées, • Obligation d'obéissance hiérarchique, • Obligation de réserve, • Interdiction de cumul d'emplois et de rémunérations.

UN STATUT

La communauté des personnels de l'Ecole est composée de collaborateurs aux statuts divers.

Certains sont fonctionnaires, d'autres contractuels en contrat à durée déterminée ou indéterminée...

Chacun appartient à une catégorie fonction publique A, B ou C...

Certains sont enseignants-chercheurs, enseignants, enseignants contractuels, vacataires d'enseignement, Attachés Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER), Associés ou Invités, chercheurs, doctorants contractuels...

D'autres sont Ingénieurs, Techniciens ou Adjointes Techniques de Recherche et Formation...

Ou sont Attachés, Secrétaires ou Adjointes Administratifs de l'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur...

Enfin, certains sont Ingénieurs ou techniciens contractuels, personnels administratifs ou techniques contractuels.

Les droits et le déroulement de la carrière professionnelle des uns et des autres dépendent du statut de chacun. Vous trouverez les renseignements correspondant à votre situation sur la page RH du portail de l'ENSAIT.

L'HYGIENE ET LA SECURITE

La sécurité dépend de l'effort de tous.

Le travail dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité doit être une réalité à l'ENSAIT et nécessite une attention de tous les instants. Chacun doit respecter le règlement hygiène :

- **Un livret d'accueil spécifique explique et reprend les démarches de l'Ecole.**
- **Des registres Hygiène et Sécurité** : pour relever les observations en matière d'hygiène et sécurité au travail, sont mis à disposition, Bâtiment T et I : salle T204; AILE SUD : à l'Accueil. N'hésitez pas à y faire part de vos remarques !
- **Les agents de prévention (ex ACMO) :**
Sabine CHLEBICKI : poste 89-71
Arturo NUNEZ : poste 89-44

LA SANTE DES PERSONNELS

La médecine de prévention est assurée pour les personnels de l'ENSAIT depuis le 1er janvier 2010 par le service de médecine du travail de Roubaix Tourcoing, au PÔLE SANTE TRAVAIL Métropole Nord.

Son rôle est de prévenir l'altération de la santé des agents par l'organisation d'une surveillance médicale et par l'expertise des conditions d'hygiène et de sécurité.

La surveillance médicale des personnels est OBLIGATOIRE :

- au minimum une visite médicale TOUS LES 5 ANS pour les personnels ne présentant pas de risques particuliers
- ANNUELLEMENT pour les personnels à surveillance particulière. (postes à risques, pathologies particulières, personnes handicapées, femmes enceintes, agents réintégré après congé de longue maladie ou longue durée).
- à la reprise du travail après accident du travail, après congé longue maladie, longue durée, congé de maternité.
- pour les vaccinations obligatoires selon risques professionnels.
- à la demande des personnels.

Le médecin de prévention consacre également un tiers de son temps à effectuer une étude sur site, des conditions de travail, afin d'établir un suivi des risques professionnels et de conseiller l'administration en matière de santé et de sécurité au travail, il participe au CHSCT.

Vos correspondants :

A l'ENSAIT	Au PÔLE SANTÉ TRAVAIL Métropole Nord site de Roubaix-Tourcoing
Service des Ressources Humaines et Traitements Virginie CHUPIN, DRH Catherine BECART, Assistante RH en charge du suivi des visites médicales des personnels	Médecin référent : Docteur Brigitte MOLLET Secrétaire médicale : Laurie DECESARE Tél : 03 20 26 15 71 Fax : 03 20 36 82 04 Adresse : 4, avenue de la Fosse-aux-Chênes 59100 Roubaix Cedex I Site internet : www.polesantetravail.fr E-mail : contact@polesantetravail.fr

Plus d'informations sur la fiche santé au travail, page RH du Portail de l'Ecole.

LA SECURITE SOCIALE

Fonctionnaires	Contractuels
<p>Pour tous les agents titulaires ou stagiaires de l'Education Nationale, le centre de gestion de la sécurité sociale est obligatoirement la MGEN. La MGEN assure des permanences à l'ENSAIT (plus de renseignements sur la page RH du portail de l'Ecole).</p> <p>SECTION MGEN NORD S'y rendre : 238 rue de Paris 59800 LILLE Ecrire : SECTION MGEN B.P.427 59021 LILLE</p> <p>Mail : sd059qr@mgen.fr Téléphone : 36 76</p>	<p>Les personnels contractuels relèvent du régime général de la Sécurité Sociale. A ce titre, chacun dépend de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du lieu de son domicile.</p> <p>Plus d'informations sur le site : www.ameli.fr</p> <p>Les personnels contractuels (CDI) ont la possibilité d'être gérés par la MGEN.</p> <p>Plus d'informations sur le site : www.mgen.fr</p>

L'ACTION SOCIALE

Service social

Service Social en faveur des Personnels payés sur le budget de l'Etat	Service Social en faveur des Personnels payés sur Ressources Propres
<p>RECTORAT</p> <p>Il s'adresse à tous les personnels de l'Académie, qu'ils soient en activité, en congé ou en retraite. L'assistant(e) de service social accueille, écoute, conseille. Il/elle oriente dans les démarches internes à l'Education Nationale et/ou hors de l'institution et accompagne dans une démarche de résolution de problèmes.</p> <p>Il/elle informe les personnels sur l'Action Sociale Académique et interministérielle et participe à l'instruction de certains dossiers d'aide financière. Comme tout assistant(e) de service social, il/elle est tenu au secret professionnel.</p> <p>Permanence téléphonique : Du lundi au vendredi de 9h30 à 16h00, une assistante sociale du Service social académique en faveur des personnels vous répond au 03 20 15 60 91.</p> <p>Permanence de proximité : Assistante sociale : Mme Sonia BOURZOUFI Le mardi au Rectorat de Lille, 21 rue Saint Jacques Tél. 03.20.15.67.13 Les lundi et vendredi, Lycée Baudelaire Roubaix Tél. 03.28.33.74.63</p>	<p>PÔLE SANTE TRAVAIL Métropole du Nord</p> <p>Deux assistantes sociales accueillent, écoutent, renseignent, conseillent et aident les personnels dans leurs démarches en toute confidentialité.</p> <p>Assistants sociaux : Mme Annick LESAFFRE, Mme Danièle FRANCHOMME Uniquement sur rendez vous du lundi au vendredi (03 20 26 15 71) Association Interentreprises de Médecine et de santé au travail de Roubaix-Tourcoing 4, avenue de la Fosse-aux-Chènes 59100 Roubaix Cedex 1 Tél : 03 20 26 15 71</p>

Prestations d'actions sociales

Les personnels rémunérés sur le budget de l'Etat peuvent bénéficier d'un certain nombre de prestations ou actions interministérielles ou académiques, certaines sont éligibles sous conditions de ressources. La plaquette des prestations est consultable et téléchargeable sur la page RH du Portail de l'Ecole. Vous y trouverez également tous les liens des sites Internet utiles.

L'ACTION CULTURELLE

L'ENSAIT est une petite Ecole à taille humaine et chaque service assure souvent plusieurs missions. Plusieurs acteurs interviennent dans l'action culturelle.

- Les associations (notamment l'APENSAIT) proposent des manifestations et activités : visites de musées, de la ville, expositions, théâtre, concerts, cinémas. Activités de groupes, barbecue de fin d'année, arbre de Noël et autres rencontres autour d'un repas, du verre de l'amitié...
- Les associations étudiantes organisent par exemple le mechoui, un spectacle des associations...
- Le service communication dans le cadre de la communication interne, convie également les personnels à participer à un certain nombre d'événements dans l'année (accueil des étudiants, soirée du personnel, visites de musées et autres).
- La bibliothèque vous propose quotidiennement une revue de presse et ouvre ses portes à diverses manifestations musicales, théâtrales et vous propose de vous faire découvrir d'autres lieux comme la médiathèque de Roubaix, d'autres cultures au travers de conférences débats...

En somme la culture est omniprésente à l'ENSAIT et surtout l'affaire de tous !



LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque construite en 1881 est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. L'endroit, exceptionnel, propose à ses lecteurs un riche fonds documentaire, ainsi qu'un accès à dix postes informatisés pour effectuer des recherches documentaires et accéder aux bases de données en ligne (bases de données textiles, Kompass etc...).

Pour le personnel de l'ENSAIT : si vous souhaitez effectuer un emprunt, une simple inscription en bibliothèque via la carte multiservice sera nécessaire. Votre inscription vous permettra d'effectuer un maximum de 3 emprunts pour 3 semaines.

De nombreux services vous sont également proposés : l'abonnement à une revue de presse quotidienne, les Prêts entre Bibliothèques, commandes d'ouvrages et articles, l'aide à la recherche documentaire etc ...

Le catalogue est consultable en ligne :

http://biblioserv.ec-lille.fr/ensait_prod/jsp/index.jsp

Son fonds documentaire est composé de 9000 références informatisées, d'un fonds ancien de plus de 8000 documents, de nombreux périodiques, revues, et des archives de tous les travaux d'étudiants (mémoires de fin d'études, rapports de stages, projets, thèses ...) depuis les années 1960.

La bibliothèque vous donne accès aux bases de données spécialisées sciences, textile (Textile Technology Index, Colour Index...), normes, Techniques de l'Ingénieur, et Entreprises (Kompass).

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 8h à 17h15
- Mardi de 8h à 17h45
- Mercredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h45
- Jeudi de 8h à 17h00
- Vendredi de 8h à 15h45

Consultation du fonds accessible à tous les publics, sur rendez-vous (téléphone ou mail) pour les publics extérieurs à l'ENSAIT



LE SPORT

Comme pour la culture, différents acteurs proposent des activités sportives et en particulier les associations : l'APENSAIT, en avant doctorants ! et les associations d'étudiants.

L'APENSAIT offre des tarifs préférentiels pour la piscine Thalassa à Roubaix.

Vous pouvez rejoindre les équipes de sports collectifs des étudiants. ...

N'hésitez pas à contacter le responsable de l'animation de la vie étudiante.

De plus, Le BDS propose des activités aux élèves et au personnel (horaires précisés chaque année):

- Football le lundi soir à 19H30 au stade Brondeloire
- Mercredi soir à 19H00 musculation dans la salle Bernard Jeu
- Jeudi et mardi soirs (horaire non fixé) Badminton, volley, handball, ...
- Jeudi après midi : Rugby rdv 14h devant l'Ecole

Le BDS propose également un voyage au ski dernière semaine de décembre. Il ne vous reste plus qu'à vous rapprocher du BDS pour les modalités d'inscription !

Ou contacter, Michel HAPPIETTE, en charge de la vie étudiante.

Vous pouvez faire toute proposition utile pour que l'ENSAIT mette en place en fonction de ses possibilités des activités ou partenariats permettant aux personnels de se réaliser à travers une activité sportive !

LES LIEUX DE RESTAURATION

La cantine de l'ESAAT	La cafétéria CROUS	Le Restaurant Universitaire
<p>Les personnels de l'Ecole, les collaborateurs «Recherche» accueillis au GEMTEX (ex : doctorants boursiers / Cifre / chercheurs étrangers) et les stagiaires accueillis à l'ENSAIT pour 2 mois et plus ont la possibilité de prendre leur repas à la cantine de l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués et du Textile.</p> <p>Conditions d'inscription et d'accès sur la page RH du Portail.</p>	<p>La cafétéria gérée par le CROUS vous accueille du lundi au vendredi de 07h30 à 16h30.</p> <p>Tarifs 2012 2013</p> <ul style="list-style-type: none"> -café : 0,65 € -sandwich : de 1,70 € à 2 € -sandwich composé : 2,40 € -bags CROUS : de 3 € à 3,50 € -Salades : de 1,50 € à 4,50 € 	<p>En tant que personnels de l'Education Nationale, les personnels de l'ENSAIT peuvent également accéder au R.U. Crouy qui propose une restauration traditionnelle.</p> <p>Îlot Crouy Roubaix Tél : 03 20 73 88 24 Horaires : 11h15 à 13h30 Tarif ticket à l'unité : 4€</p> <p>Conditions d'inscription et d'accès sur la page RH du Portail.</p>

La carte multi service permet depuis septembre 2011 de régler vos repas à la cafétéria et dans les restaurants du CROUS.

Pour celles et ceux qui souhaitent prendre leur propre repas à l'ENSAIT l'Ecole met à la disposition des personnels un espace cuisine détente. Salle : T 007

DES ASSOCIATIONS

Amicale du personnel l'APENSAIT



Le but de l'APENSAIT est d'apporter de la convivialité, et d'améliorer les relations entre les différents acteurs de l'ENSAIT.

A cette fin, des évènements sont organisés permettant à tous de se rencontrer dans une ambiance moins conventionnelle que celle des relations de travail quotidiennes.

Dans une moindre mesure, l'APENSAIT joue un peu le rôle qu'un comité d'entreprise jouerait dans une entreprise.



En avant doctorants

L'association «en avant doctorants» se fait un plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants et de les aider en leur prodiguant des conseils pratiques et des informations diverses (inscription universitaire, démarches administratives, fonctionnement du laboratoire etc...). Elle propose également des sorties culturelles et sportives à ses adhérents afin qu'ils profitent encore plus de leurs trois années au sein du GEMTEX. N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

Le groupe Ecocitoyens



A l'ENSAIT on parle de développement durable, DD, mais ce n'est pas tout !!

le DD se retrouve partout....

Pas seulement dans les cours, mais aussi dans notre travail quotidien, au bureau, lors de nos déplacements, à la cafétéria,....

Parfois certains se demandent : Pourquoi ? Est-ce que ça vaut le coup de se mobiliser, de faire des efforts en faveur de la planète ? Est-ce que l'ENSAIT n'est pas beaucoup trop petite pour espérer faire changer un peu l'évolution de l'environnement ? Est-ce que ce n'est pas trop tôt ou trop tard ? Est-ce qu'un ingénieur peut vraiment agir sur l'industrie du textile et de la distribution et modifier la planète ?

Le groupe écocitoyen est constitué de membres du personnel et d'étudiants qui sont persuadés que la prise en compte de la dimension DD va changer notre vie de tous les jours. Parce que la planète a besoin d'être un peu plus prise en compte dans l'économie mondiale pour assurer selon la définition « un avenir durable à nos enfants ».

Alors sans doute, nous pouvons tous faire « un peu ». Quand on se regroupe cela fait « un peu beaucoup ». Et l'ENSAIT, avec ses 450 étudiants et sa centaine de salariés, représente une dimension significative pour transformer les petites gestes en importantes diminutions d'impacts environnementaux. Elle est aussi notre lieu de travail et une communauté sociale.

Alors pour savoir « Comment ? », comment on peut tous faire quelque chose ? Nous vous proposons de rejoindre le groupe « écocitoyen » qui se réunit régulièrement (tous les deuxièmes lundis du mois) pour réfléchir et agir. Le groupe écocitoyen.

Site web : ecocitoyens.ensait.fr

ensait

LE TRI DES DÉCHETS

**Le tri des déchets,
c'est pas compliqué !**



DANS LA POUBELLE RECYCLABLE :

- ✓ **Flaconnage en verre** (type bouteille de bière bocal)
- ✓ **Flaconnage en plastique** (bouteille d'eau, de jus de fruits, bouteille d'assouplissant)
- ✓ **Cartons propres** (rouleau d'essuie-tout, emballages, etc.)
- ✓ **Papiers** (post-it®, enveloppes, feuilles agrafées, etc.)
- ✓ **Conserves, boîtes métalliques**



DANS LA POUBELLE ORDURES :

- ✓ **Flaconnage sale** (bouteilles d'huile vides, pots de yaourt)
- ✓ **Autres déchets non recyclables**
- ✓ **Emballages pack d'eau,**
- ✓ **Sacs plastiques**
- ✓ **Polystyrène**
- ✓ **Vaisselle cassée, etc.**



le tri des déchets, tous concernés !

ecocitoyens.ensait.fr

ensait

LE TRI DES DÉCHETS

Trier, ça sert à rien !!!



Tu te trompes, je vais te le prouver !!!



Trier ses déchets, c'est :

- ✓ Agir pour le développement durable
- ✓ Réduire son impact environnemental
- ✓ Créer de l'emploi grâce au centre de tri

Ok ! Alors, comment je trie ?



C'est très simple

Dans la poubelle recyclable

- ✓ Verre
- ✓ Plastique
- ✓ Papiers, cartons



Ok, et les pots de yaourt ? Les bouteilles d'huile vides ?



Dans la poubelle déchets non recyclables

- ✓ Reste de cuisine
- ✓ Emballages souillés
- ✓ Etc.



Dans la poubelle recyclable, on met uniquement ce qui se présente sur l'affiche, sinon, poubelle non recyclable



J'ai tout compris ! Dès aujourd'hui, je deviens éco citoyen !



le tri des déchets, tous concernés !

ecocitoyens.ensait.fr

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES



LES OUTILS TICE (ENT / Wifi et charte informatique)



L'ENSAIT met à disposition différents outils et services disponibles par Internet en accès public ou réservés aux personnels et ou aux étudiants (nécessitant un sésame : une messagerie ENSAIT)

La messagerie@ensait.fr : L'ensemble des personnels peut demander l'ouverture de son compte de messagerie professionnelle nominative après avoir signé la charte informatique. Le login et le mot de passe personnels servent d'identification pour tout accès aux rubriques «personnel» du portail ou à l'ENT. Service référent : CRIA

ZOOM Inscription à une liste de diffusion :

Le CRIA vous abonne systématiquement aux listes « personnel » et « tout le monde ». Pour les autres listes vous devez vous abonner aux listes de diffusion qui vous concerne.

Mode Opérateur :

Dans un premier temps, il faut se connecter sur le portail ENSAIT et s'identifier.

Cliquer sur l'onglet « Bureau ». Ensuite, cliquer sur le sous onglet « Liste de diffusion ».

Une liste d'adresses mails apparaît. Cela correspond aux listes de diffusion de l'ENSAIT.

Lorsque l'on veut s'y inscrire, il suffit de cliquer sur l'une d'entre elles.

Elle apparaîtra seule sur l'écran, surlignée en bleu.

Il faudra alors cliquer dans le menu à gauche, sur « Abonnement ».

Un message apparaîtra : « Voulez-vous vous abonner à la liste ... ? ».

Une fois validée, la demande sera directement envoyée au propriétaire de la liste de diffusion en question, qui validera définitivement votre accès.

ENT (environnement numérique de travail) : vous trouverez toute une série d'outils pour communiquer, partager, former et démarrer une vie numérique à l'ENSAIT. Au besoin contacter le CRIA.

WIFI : Vous disposez à l'ENSAIT d'un accès Internet personnel sans fil. En cas de soucis contacter le CRIA.

Le CAMPUSVIRTUEL : Dans le cadre de l'enseignement à distance et maintenant de la dématérialisation des documents administratifs, l'ENSAIT possède un campus numérique, site protégé et hébergé par l'Université de Lille 2. Ce site permet de gérer d'une part la mise à disposition des cours pour les étudiants et d'autre part la diffusion des documents administratifs dans le cadre des instances de l'École.

Pour mémoire le fonctionnement est le suivant : Un compte est créé pour chaque élève ingénieur et chaque enseignant. Chacun(e) reçoit pour sa première connexion, un mail déclinant son identifiant et son mot de passe. Chaque utilisateur est alors en mesure de s'inscrire aux modules qui le concernent.

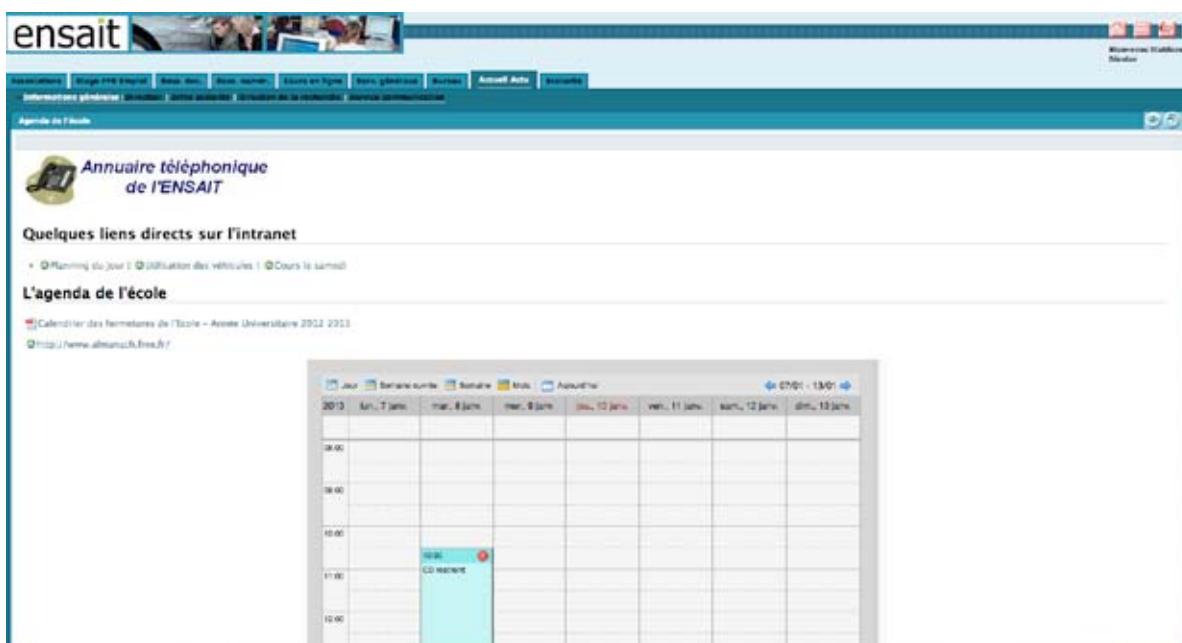
La navigation est très simple. Il est également possible de télécharger les documents pour les enregistrer sur son propre environnement de travail. Cet outil accessible à tous présente tous les avantages d'un système alliant simplicité d'usage, facilité d'accès et interactivité. Depuis 2009, dans le but de répondre à la fois à une démarche de développement durable et à un souci d'optimisation de la communication, le campus numérique est également utilisé pour la transmission des informations et des documents relatifs aux instances de l'Ensaït (CA, CE, CS, CTP, CHSCT, CP).

LES SUPPORTS D'INFORMATION

Le site Internet : Premier outil global de communication, vous trouverez sur le site internet de l'Ecole des informations nécessaires générales de l'Ecole . Il est organisé par rubrique, chaque rubrique regroupant des informations en direction d'un public cible (International, futurs étudiants, étudiants, personnel, recherche, entreprises) ; des rubriques plus transversales décrivent l'offre de formation, la recherche, etc

Le PORTAIL (l'intranet de l'Ecole)

L'usage du portail est réservé à la communauté éducative : les personnels enseignants et non enseignants et les élèves. Vous y trouverez un certain nombre d'informations notamment sur la gestion du personnel, sur les activités culturelles et sociales ainsi qu'un certain nombre de ressources en accès réservé



L'ENSAIT est également présente sur les principaux réseaux sociaux : facebook, twitter, viadeo...

Le service communication de l'ENSAIT propose deux publications :

- La minute info est le journal interne de l'Ecole. Publiée en général tous les quinze jours est destinée à l'ensemble des acteurs de l'Ecole (personnels et étudiants). Elle permet de communiquer des informations génériques internes à l'Ensaït (la vie de l'Ecole au travers de ses associations, la recherche, la formation, les ressources humaines, la revue de presse, ...).
- Le fil d'Ariane est le journal externe de l'Ecole. Ses deux publications par ans sont destinées à l'ensemble des contacts extérieurs à l'Ensaït. On y retrouve des informations textiles, en grande majorité en lien avec l'Ensaït (projets de recherche, manifestations, éléments pédagogiques, liens avec les entreprises, etc ..)
- Les télévisions présentes dans l'enceinte de l'Ecole permettent la diffusion d'informations relatives à la vie de l'Ecole et certaines actualités.

La bibliothèque de l'ENSAIT édite une revue de presse balayant l'actualité du textile et du monde universitaire. Pour recevoir la revue de presse, inscription nécessaire à la liste de diffusion revue-de-presse@listes.ensait.fr

SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE

Se former tout au long de la vie, est un droit reconnu à l'ensemble des personnels. Vous retrouverez la typologie des activités de formation, les différents dispositifs existants (DIF, VAE, bilan de compétences, etc...), la charte ainsi que l'offre de formation dans le plan de formation de l'ENSAIT accessible sur la page RH du Portail.

Rappel : le service des ressources humaines et traitements est en charge de la FTLV des personnels et peut vous accompagner dans votre parcours professionnel. Vous pouvez et devez en conséquence systématiquement passer par le SRH pour toute demande de formation.

PRISE EN CHARGE PARTIEL TRAJET DOMICILE TRAVAIL



Depuis le 1er juillet 2010, dès lors que vous prenez les transports en commun pour effectuer le trajet entre votre domicile et votre travail, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle de vos frais dans certaines conditions.

La prise en charge est de 50% du ou des titres de transport nominatifs vous permettant de faire le trajet le plus court entre votre domicile et votre lieu de travail, sur la base du tarif le plus économique pratiqué par le transporteur.

Le plafond actuel (janvier 2013) de la prise en charge est de 77,10€ par mois.

Les titres susceptibles d'être pris en charge sont les abonnements nominatifs annuels, mensuels ou hebdomadaires ainsi que les services de location de vélo.

Pour en bénéficier, vous devez en faire la demande au SRH et remettre chaque mois votre titre de transport.

Vous trouverez plus d'informations et le formulaire de demande de prise en charge sur la page RH du Portail.

HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE

L'Ecole est ouverte de 07h30 à 19h00 du lundi au vendredi.

Les horaires peuvent varier à la marge lors des vacances scolaires.

L'Ecole est fermée chaque année au maximum 4 semaines en été (dernière semaine de juillet et 3 premières semaines d'août) et 2 semaines en hiver pour les vacances de Noël.

L'Ecole est également généralement fermée pour le pont de l'ascension.

L'Ecole est fermée le Lundi de Pentecôte.

CONGES ET AUTORISATIONS D'ABSCENCES

Dans certaines situations et sous conditions, les personnels peuvent bénéficier de divers congés : congés de maternité et paternité, congé parental, d'adoption, d'études, de formation professionnelle, etc...

S'agissant des autorisations d'absences, certaines sont de droit (exemples : participation à des travaux d'une assemblée publique électorale, à un jury de la cour d'assises, à titre syndical, pour se rendre à des examens médicaux obligatoires) et d'autres facultatives, laissées à l'appréciation du chef de service (exemples : Participation, préparation, candidature, aux cours et concours organisés par l'administration, pour certains événements familiaux, pour enfant malade, rentrée scolaire, fêtes religieuses, etc...)

CONGES ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Les personnels enseignants et enseignants chercheurs, ont la répartition de leur charge d'enseignement en début d'année sous forme d'un tableau prévisionnel. Les enseignants chercheurs partagent leur temps de travail entre enseignement et recherche. Les principes de répartition de services ainsi que le référentiel d'activités de l'ENSAIT sont en ligne sur la page RH du portail rubrique les personnels enseignants : enseignants chercheurs.

Pour les personnels IATS, un arrêté du Directeur fixe les dispositions relatives à l'ARTT pour l'Ecole. Vous trouverez plus d'informations sur la page RH du Portail.

En résumé, depuis le 1er septembre 2010

Les personnels IATS optent en début d'année universitaire pour l'une des deux options suivantes :

Option A :	Option B :
Un cycle de travail hebdomadaire de 37H30, soit 7h30 par jour et 53 jours ouvrables de congés (45 jours de congés annuels et 8 jours de RTT).	Un cycle de travail hebdomadaire de 36H40, soit 7h20 par jour et 48 jours ouvrables de congés (45 jours de congés annuels et 3 jours de RTT).

Les obligations de service et congés des personnels à temps partiel sont calculés au prorata.

Les cadres A sont astreints à l'option A et à une répartition de leurs obligations de service sur 5 jours ouvrés par semaine.

Les personnels de catégorie B et C ainsi que les doctorants contractuels ont la possibilité de répartir leur durée hebdomadaire de travail en 9 demi-journées. Cette répartition est arrêtée en fonction des nécessités de service et en concertation avec le responsable hiérarchique en début d'année universitaire pour l'année entière.

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Le régime applicable aux personnels contractuels est aligné sur celui des personnels titulaires.
Les personnels contractuels, ayant des fonctions d'intérim, effectuent 35 heures hebdomadaires et bénéficient de 2,5 jours de congés par mois de présence.

Les personnels bénéficient de 20 minutes de pause journalière.

La pause du midi ne peut être inférieure à 45 minutes.

Comment prendre des congés ?

Chaque année, les personnels reçoivent une fiche de congés sur laquelle ils inscrivent les congés qu'ils posent et que leur chef de service valide. D'ici septembre 2013, nous aurons déployé VIRTUALIA.NET qui vous permettra de faire vos demandes de congés par internet mais aussi d'avoir accès à votre dossier administratif.



sur la journée de solidarité :

Pour les personnels IATS, les modalités de décompte de la journée de solidarité sont les suivantes :

- suppression d'un jour de RTT (à poser sur la fiche congés).
- pour les personnels travaillant sur 9 demi-journées, la possibilité est offerte de travailler deux demi-journées à concurrence de 2 fois 3h30 (calculées au prorata pour les personnels à temps partiel et à temps incomplet) à indiquer clairement sur la fiche congés.

Vous trouverez plus d'informations sur la page RH du Portail.

CONGES POUR RAISON DE SANTE

Les personnels peuvent bénéficier de plusieurs congés :

Les fonctionnaires	Les contractuels
Les congés de maladie ordinaire : 3 mois à Plein Traitement 9 mois à Demi Traitement	Les congés de maladie ordinaire : Après 4 mois de service 1 mois à Plein Traitement 1 mois à Demi Traitement
Les congés de longue maladie 1 an à Plein Traitement 2 ans à Demi Traitement	Après 2 ans de service 2 mois à Plein Traitement 2 mois à Demi Traitement
Les congés de longue durée 3 ans à Plein Traitement 2 ans à Demi Traitement	Après 4 ans de service 2 mois à Plein Traitement 2 mois à Demi Traitement



Que faire en cas d'arrêt de travail ?



Tous les personnels fonctionnaires comme contractuels doivent adresser au Service des Ressources Humaines et Traitements, dans les meilleurs délais (48 heures) l'arrêt de travail prescrit par le professionnel de santé.

Les fonctionnaires	Les contractuels
<p>Adressent au SRH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit la liasse entière - soit le volet 3 et conservent les volets 1 et 2. <p>N'ont rien d'autre à envoyer ni à la MGEN, ni à la CPAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adressent le volet 3 au SRH - Envoyent à la CPAM dont ils dépendent les volets 1 et 2. <p>Plus d'informations sur le site : www.ameli.fr</p> <p>Les contractuels après 4 mois de service perçoivent leur traitement habituel pendant leur absence et perçoivent également des Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS) du 4ème jour d'absence à la fin de l'absence : vous êtes donc payé 2 fois pendant une période.</p> <p>Vous recevez de la part de la Sécurité Sociale un décompte IJSS (ou vous pouvez le télécharger sur ameli.fr). Ce décompte est à transmettre au SRH pour reprendre les IJSS que vous avez perçues pendant cette absence.</p>

Point Important : Depuis le 1er janvier 2012, pour les fonctionnaires comme pour les contractuels le 1er jour d'absence est un jour de carence décompté en 1 trentième du salaire.



sur les Accidents de travail :

La première chose à faire est de venir au service RH pour établir une déclaration.

Les fonctionnaires	Les contractuels
<p>La déclaration est envoyée au Rectorat avec éventuellement l'arrêt de travail, parallèlement un certificat de prise en charge est remis à l'intéressé(e) afin qu'il (elle) puisse bénéficier des soins sans faire l'avance des frais.</p>	<p>La déclaration est effectuée sur Internet et télé-déclarée à la CPAM de votre domicile</p> <p>Nous vous transmettons également une feuille d'accident de travail ou maladie professionnelle, qui vous permet de ne pas avancer les frais de soins.</p>

LE DROIT INFORMATION RETRAITE

Le nouveau droit à l'information se met en place progressivement. Il n'y a aucune démarche particulière à entreprendre afin de recevoir son courrier. Celui-ci est envoyé systématiquement par vos régimes de retraite en fonction de votre année de naissance.

Ce courrier contiendra un document différent selon votre âge :

- un relevé de situation individuelle si vous avez 35, 40, 45 et 50 ans ;
- une estimation indicative globale à 55 ans, puis tous les 5 ans jusqu'à votre départ à la retraite.

Plus d'informations sur la rubrique retraite, page RH du Portail de l'Ecole

LE DROIT DES PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis 2005, afin de garantir le respect du principe d'égalité de traitement à l'égard des travailleurs handicapés, les conséquences du handicap sont compensées dans le cadre de travail.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoit un certain nombre de droits comme l'aménagement du poste de travail, le temps partiel de droit, des bonifications de chèques vacances ou des conditions de départ en retraite plus avantageuses... Vous trouverez toutes les informations utiles sur le portail de l'Ecole rubrique RH.

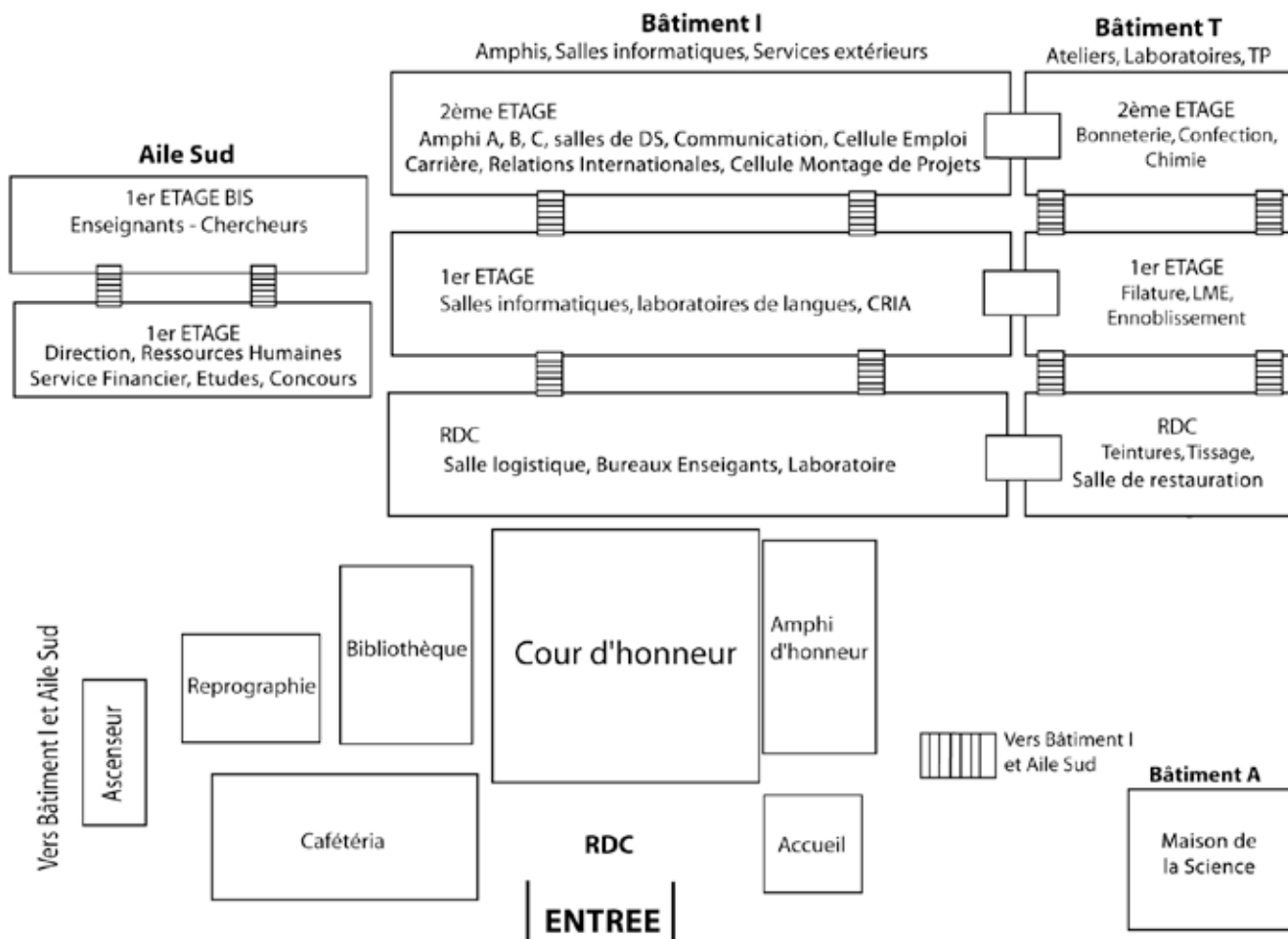
Pour contacter le correspondant handicap de l'ENSAIT : Virginie CHUPIN, DRH, poste 64-55

PLAN DE L'ECOLE

L'Ecole se répartit en 4 bâtiments : Aile Sud, Bât I, Bât T, Bât A.

Le bâtiment I et la bâtiment T sont reliés par une passerelle.

Le bâtiment A est accessible par le parking handicapés.



LISTING TELEPHONIQUE

En ligne sur le portail de l'Ecole : http://intranet.ensait.fr/lib/exe/fetch.php?id=comm%3Aaccueil&cache=cache&media=comm:listing_telephone.pdf

Nom - Prénom	Poste	Fonction	N° de Salle	Email
ENSAIT 2 Allée Louise et Victor Champier BP 30329 59056 ROUBAIX CEDEX 1 Tél : 03.20.25.64.64				
		FAX service général : 03.20.24.84.06	FAX service logistique 03.20.25.89.61	
		FAX gemtex : 03.20.27.25.97	Portable itinérant 1 : 06.63.23.23.73	
		FAX R+2 Bat 1 : 03.20.25.64.72	Portable itinérant 2 : 06.62.98.48.55	
		FAX accueil : 03.20.25.64.61		
		FAX service financier : 03.20.26.43.02		
Aitex	8972	Aitex	R+2 I221	
Accueil	6000	Standardiste	Accueil	
Bajart Jean-Pierre	6479	Directeur Adjoint - systèmes d'information	R+1 AS107	jean-pierre.bajart@ensait.fr
Bardel Gilles	8978	Assistant Relations Entreprises (Étude, stage, pfe,...)	R+1 AS 102	gilles.bardel@ensait.fr
Basier Marie-Odile	6451	Assistante de Direction	R+1 AS111	marie-odile.basier@ensait.fr
Baudrin Frédéric	6483	Assistant Informatique-Audiovisuel	R+1 I108	frederic.baudrin@ensait.fr
Bauvin Ludmilla	6489	Chargée de la mission apprentissage	R+1 AS 108	ludmilla.bauvin@ensait.fr
Becart Catherine	8976	Assistante Etudes - RH	R+1 AS101	catherine.becart@ensait.fr
Boussu François 06 26 88 39 59	6476	Enseignant chercheur	R+1 ASE05	francois.boussu@ensait.fr
Braem Virginie	6456	Assistante Cellule Portage de Projet	R+2 I 230	virginie.braem@ensait.fr
Bruniaux Pascal	6485	Enseignant chercheur	R+1 ASE05	pascal.bruniaux@ensait.fr
Bureau bonneterie	7575	Bureau bonneterie	R+2 T215	
Bureau Cria	8999	Informatique	R+1 I108	
Bureau VPE	8942	Étudiant	RDC AS 001	
Bustin Christophe	6359	Concierge	RDC T003	christophe.bustin@ensait.fr
Campagne Christine	8966	Enseignant chercheur	R+1 ASE07	christine.campagne@ensait.fr
Cardock Damien	6360	Agent de Service	R+2 T208	damien.cardock@ensait.fr
Catel Christian	8989	Technicien Teinture	R+1 T109	christian.catel@ensait.fr
Cayla Aurélie	8673	Enseignant chercheur	RDC I004-I006	aurelie.cayla@ensait.fr
Chlebicki Sabine	8971	Ingénieur en charge de la Chimie du Gemtex et ACMO	R+2 T204	sabine.chlebicki@ensait.fr
Chupin Virginie	6455	Directrice des Ressources Humaines	R+1 AS115	virginie.chupin@ensait.fr
Clemmerseune Franck 06 24 77 14 89	8934	Ingénieur Commercial	R+2 I238	franck.clemmerseune@ensait.fr
Cochrane Cédric	6462	Enseignant chercheur	R+1 ASE01	cedric.cochrane@ensait.fr
Confection	8979	Confection	R+2 T213	
Constanza Dimitri	8695	Ingénieur R&D	RDC I001	dimitri.constanza@ensait.fr
Crepin David	7563	Enseignant chercheur	R+1 ASE03	david.crepin@ensait.fr
Dassonville François	6364	Technicien Labo Gemtex - Confection	R+2 T213	francois.dassonville@ensait.fr
Delcroix Sylvie	6458	Assistante des études & Qualité - Responsable des planning	R+1 AS104	sylvie.delcroix@ensait.fr
Delespierre Marie-Pierre 06 26 88 40 33	6487	Directrice Relations Internationales	R+2 I240	marie-pierre.delespierre@ensait.fr
Demuyneck Frédéric	8968	Électricien	RDC T	frederic.demuyneck@ensait.fr
Deslé Valérie	8955	Assistante Prospection + concours	R+1 AS 108	valerie.desle@ensait.fr
Desquiens Fabrice	6481	Agent de Service	RDC I 008	fabrice.desquiens@ensait.fr
Devaux Eric	8983	Enseignant chercheur	R+1 ASE11	eric.devaux@ensait.fr

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Dewinne Eric 06 61 91 06 47		Coursier	RDC T010	eric.dewinne@ensait.fr
D'hallendre Celine	8984	Assistante AIENSAIT emploi carrière	R+2 I235	celine.dhallendre@ensait.fr
Dorat Alain	7577	Enseignant - Gestion des projets et Qualité	RDC I004-I006	alain.dorat@ensait.fr
Douiri Aicha	8670	Assistante Gemtex	R+1 ASE010	aicha.douiri@ensait.fr
Dubreu Vincent	8990	Directeur CRIA	R+2 I226	vincent.dubreu@ensait.fr
Dumont Nicolas	8996	Technicien Tissage & Filature	RDC T005	nicolas.dumont@ensait.fr
Duprez Emilie	8993	Assistante Gemtex	R+2 I 235	emilie.duprez@ensait.fr
El Achari Ahmida	8956	Enseignant chercheur	R+1 AS122	ahmida.el-achari@ensait.fr
Elfehri Jalloul	8679	Enseignant chercheur	RDC I006	jalloul.elfehri@ensait.fr
Ferreira Manuela	6475	Enseignant chercheur	R+1 ASE06	manuela.ferreira@ensait.fr
Flambard Xavier 06 72 38 09 49	6478	Directeur	R+1 AS109	xavier.flambard@ensait.fr
Fournier Christian	8995	Technicien CRIA	R+1 I108	christian.fournier@ensait.fr
Gala / BDE	6467	Gala / BDE	RDC AS002	
Gasparini Giuliana	6453	Assistante Relations Internationales	R+2 I237	giuliana.gasparini@ensait.fr
Gauger Serge	8958	Enseignant	RDC T005	serge.gauger@ensait.fr
Gevaert Marcel	6482	Technicien mécanique	RDC M1	marcel.gevaert@ensait.fr
Giraud Stephane	7562	Enseignant chercheur	R+1 ASE02	stephane.giraud@ensait.fr
Godin Jean-Marc	8946	Assistant Service financier	R+1 AS116	jean-marc.godin@ensait.fr
Gomez Miguel	7561	Chef d'équipe du service technique	RDC T010	miguel.gomez@ensait.fr
Hammiche Rania	8953	Assistante Service Financier	R+1 AS114	rania.hammiche@ensait.fr
Happiette Michel 06 26 88 40 34	6471	Directeur adjoind/Apprentissage/Pros	R+1 AS122	michel.happiette@ensait.fr
Koehl Ludovic	8981	Enseignant chercheur	R+1 ASE09	ludovic.koehl@ensait.fr
Koncar Vladan 06 60 17 52 61	8959	Directeur du Gemtex	R+1 ASE12	vladan.koncar@ensait.fr
Kromoska Tomasz	8997	Technicien Tissage	RDC T005	tomazs.kromoska@ensait.fr
Lefebvre Eliane	6496	Agent de service (Logistique Chargée des Receptions)	RDC I008	eliane.lefebvre@ensait.fr
Legrand Xavier 06 83 68 54 28	8941	Enseignant chercheur	R+1 ASE 004	xavier.legrand@ensait.fr
Lemort Guillaume	8969	Technicien RSD	R+2 T204	guillaume.lemort@ensait.fr
Lewandowski Maryline	8960	Directrice des Etudes		maryline.lewandowski@ensait.fr
LME	6494	LME	R+1 T111	
Logement concierge	7578	Logement concierge	Logement	
Louart Alexandre	7585	Technicien RSD	R+1 T109	alexandre.louart@ensait.fr
Magniez Carole 06 46 32 00 83	7587	Chargée d'Affaires Contrats Recherche collectifs	R+2 I232	carole.magniez@ensait.fr

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Maillard Jérôme 06 98 30 97 89	8958	Ingénieur- Tissage	RDC T007	jerome.maillard@ensait.fr
Martin Jean-Louis	7579	Enseignant - Responsable Pédagogique de la FTLV et des stages	R+2 I225	jean-louis.martin@ensait.fr
Maruca Natalina	7565	Agent de service	R+2 I 203	Natalina.maruca@ensait.fr
Massika Nemeshwaree (Usha)	7564	Enseignant chercheur	R+1 ASE16	massika.behari@ensait.fr
Mercier Dorothée 06 26 87 27 91	8962	Responsable administrative du GEMTEX et	R+1 ASE10	dorothee.mercier@ensait.fr
Moreau Thomas	8940	Assistant Ingénieur chef de projet Logiciels de gestion	R+2 I225	thomas.moreau@ensait.fr
Naab Ali	8988	Technicien-Menuiserie	RDC M2	ali.naab@ensait.fr
Nicolas Mattieu	6480	Chargé de Communication	R+2 I233	matthieu.nicolas@ensait.fr
Nunez Arturo	8944	Responsable du service Patrimoine & ACO	R+1 AS 120	arturo.nunez@ensait.fr
Nunez Arturo (portable)	6490	Responsable du service Patrimoine & ACO	R+1 AS 120	arturo.nunez@ensait.fr
Orfao Sylvie	8985	Chef d'équipe du service Logistique	RDC T010	sylvie.orfao@ensait.fr
Ostyn Hubert	8975	Technicien Bonneterie	R+2 T217	hubert.ostyn@ensait.fr
Otmani Sadi	8974	Assistant Service Financier	R+1 AS 114	sadi.otmani@ensait.fr
Perwuelz Anne	6469	Enseignant chercheur	R+1 ASE16	anne.perwuelz@ensait.fr
Pessé Sandrine 06 29 98 59 04	6473	Directrice Communication- Cellule Emploi Carrière	R+2 I236	sandrine.pesse@ensait.fr
Potier Françoise	6492	Responsable Administrative des Études - Chargée des affaires juridiques	R+1 AS106	francoise.potier@ensait.fr
Plouvier Gaelle	8930	Chargée de Communication	R+2 I233	gaelle.plouvier@ensait.fr
Prouvée Guillaume	7586	Assistant des Études	R+1 AS114	guillaume.prouvee@ensait.fr
Rabenasolo Besoa	8954	Enseignant chercheur	R+1 ASE08	besoa.rabenasolo@ensait.fr
Rahman Cheryl	8957	Enseignante - Responsable des Langues	R+2 I 239	cheryl.rahman@ensait.fr
Rault François	6497	Enseignant chercheur	R+1 ASE01	francois.rault@ensait.fr
Razafimahéfa Lova	6468	Enseignant chercheur	R+1 T103	lova.razafimahefa@ensait.fr
Remaud Mathilde	8951	Assistante Relations Internationales	R+2 I237	mathilde.remaud@ensait.fr
Rochery Maryline	8998	Enseignant chercheur	R+1 ASE07	maryline.rochery@ensait.fr
Salaun Fabien	6459	Enseignant chercheur	R+1 ASE02	fabien.salaun@ensait.fr
Salle de réunion I 106	6320	Salle de réunion I 106	R+1 I106	
Salle de réunion AS 201	6454	Salle de réunion AS 201	R+2 AS201	
Salle projet I 224	7567	Salle projet I 224	R+2 I224	
Salle projet I 224	8986	Salle projet I 224	R+2 I224	
Salle projets I224	6481	Salle projets I224	R+2 I224	
Service Reprographie	8991	Logistique-Chargé de Reprographie	RDC AS008	repro@ensait.fr
Sion Anne	6450	Responsable du Service Financier et des marchés publics		anne.sion@ensait.fr
Soulat Damien	8936	Enseignant chercheur	R+1 ASE14	damien.soulat@ensait.fr
Stabla Florie	6452	Assistante RH - Service traitements	R+1 AS 112	florie.stabla@ensait.fr

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Szrama Domenica	6474	Responsable de la bibliothèque	RDC AS006	dominica.szrama@ensait.fr
Tao Xuyuan	8683	Enseignant chercheur	R+1 AS	xuyuan.tao@ensait.fr
Terrier Dominique	8977	Assistante Services Financiers & Comptabilité Générale	R+1 AS116	dominique.terrier@ensait.fr
Thomassey Sebastien	8973	Enseignant chercheur	R+1 ASE03	sebastien.thomassey@ensait.fr
Trainel Nathalie	7568	Assistante Tritex et Itmc	R+1 AS 102	nathalie.trainel@ensait.fr
Vancappel Michel 06 24 77 27 83	6460	Directeur Général des Services	R+1 AS113	michel.vancappel@ensait.fr
Vermeulen Bernard	8982	Enseignant chercheur	R+1 ASE06	bernard.vermeulen@ensait.fr
Veyet Frederick	8958-8988	Ingénieur R&D	RDC T005	frederick.veyet@ensait.fr
Vilain Sylvie	8965	Assistante RH - Service Traitement	R+1 AS112	sylvie.vilain@ensait.fr
Vollebout Claudine	6465	Assistante de Bibliothèque	RDC AS006	claudine.vollebout@ensait.fr
Vion Odette	7560	Agent de service	R+2 I	odette.vion@ensait.fr
Vouters Moïse	8950	Ingénieur R&D et	R+2 I232	moise.vouters@ensait.fr
Vroman Philippe	8952	Enseignant chercheur	R+1 ASE09	philippe.vroman@ensait.fr
Wang Peng	8947	Enseignant chercheur	R+1 ASE04	wang.peng@ensait.fr
Zeng Xianyi	8967	Enseignant chercheur	R+1 ASE14	xianyi.zeng@ensait.fr

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

LISTING TELEPHONIQUE MAISON DE LA SCIENCE			
<i>No Bureau</i>	<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>No Tél</i>
R+1_103	ALLOUI	Madiha	8689
R+1_105	ALRHUBAN	Ayham	8691
R3	BOUCHARD	Jonas	8686
R2	BUSTRAEN	Chloé	8685
R+1_106	CHA	Song-xue	8692
R+2_214	CHEN	Xiao	8697
R+1_103	CHATERJEE	Sudipta	8689
R+2_214	DEEP	Brahmadeep	8697
R+1_104	DUCHAMP	Boris	8690
R+2_207	DUFOUR	Clément	8696
R+2_215	FEKI	Imed	8698
R+1_105	GIDIK	Hayriye	8691
R+2_214	HAMAD	Moez	8697
R4	ISAAD	Jallal	8687
R+2_216	JABRI	Wael	8699
R+2_206	KELLY	FERN	8695
R+2_215	KADOUSSI	Aida	8698
R+2_207	KOWALSKI	Maxime	8696
R+1_104	LABANIEH	Ahmed	8690
R+2_216	LAOUISSET	Brahim	8699
R+1_104	LECA	Adrienne	8690
R+1_107	MORETTI	Constance	8693
R2	MOREL	Aude	8685
R2	ODENT	Sarah	8685
R+1_105	PETRUSIC	Stojanka	8691
R+2_206	RISICATO	Jean-Vincent	8695
R+1_106	TRIFIGNY	Nicolas	8692
R+1_106	VILLFAYEAU	Jérôme	8692